



COORDINATION DES FÉDÉRATIONS
DE CENTRES SOCIAUX D'ÎLE-DE-FRANCE

4, rue Jules Vallès
91390 MORSANG SUR ORGE

www.coordination-csx.fr

JEUNES ET CENTRES SOCIAUX

ENJEUX ET ACTIONS DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

• Rencontre régionale du 17 mai 2011 •

QUI SOMMES-NOUS ?

→ LA COORDINATION DES FÉDÉRATIONS DE CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS D'ÎLE-DE-FRANCE • CFCS IDF

Association loi 1901 créée en 2003 par les huit fédérations départementales franciliennes, la CFCS IDF est un espace :

- d'échanges et de partage entre les huit fédérations départementales, de mutualisation d'idées, des expériences, des savoirs-faire et des moyens de cette mutualisation
- d'initiatives et d'expérimentations au service et en cohérence avec le projet centre social
- de construction collective
- de représentation auprès des acteurs régionaux
- de mutualisation de moyens au service des projets fédéraux et des centres sociaux

En 2011, la Coordination des fédérations de centres sociaux et socioculturels d'Île-de-France représente 254 centres sociaux adhérents, dont 70% implantés en territoire urbain. Ils accueillent plus de 7000 bénévoles et emploient plus de 2500 salariés.

Les trois principales missions de la CFCS IDF sont :

- La formation et la qualification des acteurs bénévoles et salariés. Il s'agit de recueillir les besoins en formation des acteurs du réseau, de proposer des formations en adéquation, d'être en veille sur les évolutions de l'emploi.
- La promotion de l'animation globale, qui consiste à faire connaître et reconnaître la fonction transversale et spécifique des centres sociaux auprès des décideurs locaux, départementaux et régionaux.
- La lutte contre les discriminations. Ce projet partagé consiste à mobiliser les centres sociaux sur cette question et les soutenir dans le développement de projets, par une méthodologie adaptée et la sensibilisation des équipes.
- C'est dans le cadre de ce projet et de la Semaine de l'égalité impulsée par le Conseil régional que s'inscrit cette journée du 17 mai 2011.



MERCI MERCI



La Coordination des fédérations de centres sociaux d'Île-de-France (CFCS IDF) remercie chaleureusement ses partenaires, sans qui cette journée n'aurait pas eu lieu :

- Monsieur Oumarou Fofana de l'ACSE Ile-de-France,
- Monsieur Philippe Bouyssou, adjoint au maire d'Ivry-sur-Seine,
- Le Conseil régional d'Île-de-France.

Nous tenons également à remercier les personnes qui sont venues présenter leur travail :

Kathleen Bourlhomme (centre social Nangislude), Esther Attelann (centre social CAF des Lochères), Khoukha Zeghdoudi (centre social Balzac), Aïcha Ourhizif (centre social des Fossés Jean), Sophie Beauvillain, Naïma Bellaha, Nadia Kadi, Zouina Meddour, Mallory Antenor, Sandra Durrieu, Jean-Loup Poquet et Olivier Canzillon (Collectif CILDA et centre social Maison des Tilleuls), Katia Querio (centre social La Fontaine), Bénédicte Pigal (association Pédagogroït)...

...ainsi que Saïd Bouamama (IFAR), qui accompagne notre réseau depuis plusieurs années.

Un grand merci enfin aux membres de la Commission régionale Lutte contre les discriminations pour avoir préparé et animé cette journée.

AVANT PROPOS

Fidèle aux trois valeurs fondatrices des centres sociaux - dignité humaine, solidarité et démocratie - la Coordination des fédérations de centres sociaux d'Ile-de-France s'engage depuis cinq ans dans la lutte contre les discriminations.

À l'écoute des questionnements des centres sur les relations entre intégration, insertion et discrimination, notre première approche fut juridique : informer et sensibiliser les acteurs sur la loi, les critères, la HALDE et les démarches et recours possibles pour les personnes victimes.

Des centres sociaux ont mis en place des actions d'information et de soutien, mais cette approche souvent individuelle nous a donné le sentiment que ce n'était pas suffisant, que l'on ne se situait pas tout à fait dans l'optique collective et participative des centres sociaux.

Deux axes sont dorénavant privilégiés :

- La prise de conscience d'une composante systémique dans les discriminations et la nécessité pour les acteurs d'une analyse collective et partenariale
- Le développement de projets avec les habitants favorisant une prise de parole collective et la remontée de cette parole vers les institutions.

Pour développer ces axes, la commission régionale qui réunit les huit fédérations départementales a choisi de développer des ressources pédagogiques communes, afin d'outiller les centres dans cette démarche de lutte contre les discriminations.

Cette journée a été conçue comme un moment de rencontre et de mobilisation des acteurs du réseau, permettant l'apport d'outils et de connaissances, ainsi que la possibilité de mutualiser des expériences.

Résolus à poursuivre la démarche engagée dans chaque département, nous avons souhaité ainsi aller plus loin dans la lutte contre les discriminations, en montrant la diversité d'actions possibles dans les centres sociaux et en les articulant avec les possibilités d'accompagnement fédéral.

Caroline MIGOT,
Administratrice de la CFCS IDF

SOMMAIRE

→ PARTIE 1 • JEUNESSES ET DISCRIMINATIONS

Apports sociologiques de Saïd Bouamama et échanges avec la salle

A • Repères sur la jeunesse	9
B • Repères sur les discriminations	13
C • Jeunes et discriminations	17
D • Centres sociaux et lutte contre les discriminations	20
E • Echanges avec la salle	21

→ PARTIE 2 • CINQ APPROCHES DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Illustrations de la Lutte contre les discriminations par des acteurs de 5 centres sociaux franciliens

A • Approche activités • Centre social Nangislude • Nangis (77)	30
B • Approche juridique • Centre social et culturel des Fossés Jean • Colombes (92)	32
C • Approche institutionnelle • Centre social CAF Lochères • Sarcelles (95)	34
D • Approche collective projet • Centre social Balzac • Vitry-sur-Seine (94)	36
E • Approche collective citoyenne CILDA • Collectif d'information et de lutte discrimin'action • Blanc-Mesnil (93)	38

→ CONCLUSION

• Synthèse de Saïd Bouamama	41
• Evaluation de la journée	42

→ ANNEXES

• Glossaire des sigles	43
• Liste des participants	43



PARTIE 1 • JEUNESSES ET DISCRIMINATIONS

Apports sociologiques de Saïd Bouamama
et échanges avec la salle

Saïd Bouamama est sociologue, chercheur et formateur à l'IFAR (institut de formation, action, recherche). Il accompagne depuis plusieurs années des centres sociaux du Nord-Pas-de-Calais et d'Ile-de-France dans la lutte contre les discriminations, et a mené plusieurs recherches sur la jeunesse.

Nous l'avons donc invité pour nous apporter un éclairage sociologique sur les enjeux des discriminations pour l'action des centres sociaux avec les jeunes.



Je m'appelle Saïd Bouamama. Je suis sociologue. Saïd Bouamama ça veut dire bienheureux. Je voudrais souligner que l'on a tous des héritages, que l'on soit individu, groupe ou société. Il y en a certains que l'on porte, d'autres qui nous encombrerent. Et dans une société il y a aussi des héritages qui nous empêchent de vivre l'égalité.

Pour introduire mon intervention, je veux dire qu'à partir du moment où l'on travaille sur les discriminations, on est contraint de **penser les obstacles à l'égalité**, et cela me semble être absolument nécessaire aujourd'hui.

La question de la jeunesse d'une part et la question des discriminations d'autre part ne sont pas des questions conjoncturelles, secondaires, que l'on pourrait aborder comme actions particulières d'un projet d'un centre social, on est bien au cœur de ce qui se joue dans les milieux populaires aujourd'hui. Autrement dit **c'est une question centrale**.

Il suffit de regarder le taux de chômage par exemple dans les quartiers populaires. Il y a quelques mois l'Observatoire des zones urbaines sensibles (ONZUS) publiait ses statistiques annuelles : certains journalistes s'étonnaient de voir 40% de chômage chez les moins de 25 ans. Je souriais car on est quelque uns à avoir avancé, sans pouvoir le quantifier à l'époque, ce type de chiffre il y a près de 15 ans.

C'est dire qu'il y a une certaine hypocrisie collective, une espèce de pudeur, de peur d'ouvrir la boîte de pandore de ces questions là. Le résultat de tout cela, cette peur collective, **c'est la transformation des discriminations en système**. Elles sont devenues des mécanismes profondément ancrés dans la société.

Il s'agit d'enjeux extrêmement importants. En introduction je voudrais souligner que si nous n'agissons pas sur ces questions là, la conséquence sera une mise à distance entre intervenants sociaux, intervenants politiques et milieux populaires. Autrement dit, ce que vivent les personnes et ce qu'ils nous disent risquent de moins en moins de se ressembler. Si dans les centres sociaux nous ne sommes pas capables, mais cela peut être aussi une équipe municipale ou d'autres instances, de poser la question des discriminations (en quoi elles nous concernent ? en quoi elle font partie du cœur de métier de tous ceux qui interviennent en direction des milieux populaires ?), nous aurons un rapport hypocrite avec les milieux populaires. On viendra nous dire ce que l'on pense légitime de dire et non pas ce que l'on pense être important. On viendra nous demander de jouer au ping-pong alors que dans les têtes ce qui importe c'est le travail, les discriminations.

Le grand danger c'est donc ce clivage entre intervenants et publics, et cette distance est produite parce que pour la première fois depuis de nombreuses décennies nos établissements, nos équipements n'ont pas pris en compte une question centrale dans la vie des quartiers populaires.

Je vous propose de poser quelques éléments de repères sur la jeunesse aujourd'hui, sur la question des discriminations et sur le croisement des deux pour ensuite nous interroger sur ce que cela entraîne comme nécessité, comme incontournable.



A • REPÈRES SUR LA JEUNESSE

En matière de jeunesse, la première dimension qui me semble essentielle c'est de prendre en compte que nous sommes dans **une transformation des mécanismes du devenir adulte** sans précédent depuis l'industrialisation de la fin du 19^{ème} siècle. Le devenir adulte est une réalité historique : en fonction des sociétés, en fonction des époques, être jeune n'a pas signifié la même chose.

→ DEUX MODES D'APPROCHE

Prendre en compte la jeunesse dans ses besoins, c'est la prendre en compte dans son contexte, et à ce niveau là force est de poser le choix incontournable entre deux grands modes d'approche.

• L'approche essentialiste

Le premier mode d'approche, c'est celui que j'appelle essentialiste. Devant une réalité, qu'il s'agisse de la jeunesse, de l'immigration, des rapports hommes/femmes, pour la comprendre je vais chercher spontanément, sans m'en rendre compte, des explications en termes d'essence.

Cette approche essentialiste, c'est celle qui est diffusée dans nos médias, dans de nombreuses formations, et qui nous empêche de prendre en compte la réalité dans sa complexité. Pour les jeunes, il y aurait une essence des jeunes : les jeunes se comportent comme ceci ou comme cela parce qu'ils sont jeunes. Or, cela dépend du contexte, du pays, de la période historique, il n'y a pas UN comportement jeune.

Donc méfiez-vous de toutes les analyses bio-psychologiques, par exemple à propos de **la crise d'adolescence**. L'adolescence n'a pas existé partout, elle n'existe pas de la même façon dans toutes les classes sociales, elle n'existe pas de la même manière en Afrique et en France, ni dans une période de crise ou dans une période de plein emploi.

Mesdames vous connaissez bien cette explication, l'instinct maternel. Dans l'essence féminine, il y aurait un instinct qui permettrait aux hommes de ne pas s'occuper des enfants !

• L'approche interactionniste

Le second mode d'approche, qui vous l'aurez compris est le mien, c'est l'approche interactionniste. Cela consiste à considérer que pour comprendre une réalité, il faut toujours prendre en compte les interactions avec les autres acteurs : pour comprendre les femmes je dois regarder les types d'interactions qu'elles ont avec les hommes, à un moment donné de l'histoire.

Si je veux comprendre pourquoi les conseils d'administration sont majoritairement masculins par exemple, je dois regarder comment se joue les interactions hommes/femmes sur la garde des enfants. Parce que si effectivement la femme est en charge de s'occuper des enfants, ce sera l'homme qui aura un temps plus important pour pouvoir aller au syndicat, s'investir ailleurs... Si on en conclut que les femmes ne s'intéressent pas à la politique ou aux associations, et bien on aura oublié l'interaction et la relation inégalitaire avec les hommes.





→ ÉLÉMENTS DE CONTEXTE CONCERNANT LA JEUNESSE

• Les adultes

Pour comprendre la jeunesse, c'est pour cela que je faisais ce petit détour, le premier élément de contexte incontournable, c'est les adultes. Je ne peux pas saisir un certain nombre de comportements de jeunes si je ne prends pas en compte le comportement du « monde adulte ». Si le monde adulte, pour diverses raisons, est lui-même déstabilisé, en difficulté, ne nous étonnons pas que les nouvelles générations aient des comportements qui peuvent être différents du passé.

• Le contexte social

Second élément du contexte en matière de jeunesse : la prise en compte du contexte social. Les nouvelles générations grandissent dans un contexte qui allie trois processus en cours depuis quatre décennies : un processus de **paupérisation**, un processus de **précarisation** et un processus de **essentialisation des grilles de lecture**.

Concernant le dernier processus, les jeunes entendent depuis qu'ils sont tous petits, dans les médias, dans le discours politique, au café du commerce, des adultes dire que ce qui ne va pas c'est eux, que leurs difficultés viennent d'eux-mêmes. Ils entendent même de la part de certains travailleurs sociaux qui, croyant les encourager, viennent leur dire « bouge toi ! ». Alors **leurs difficultés sont intériorisées** comme venant uniquement d'eux, alors que nous savons qu'il y a des productions sociales : le chômage, les discriminations liées à l'origine ou au sexe... Si nous ne réintroduisons pas ces éléments dans le contexte, nous renvoyons à l'individu la responsabilité d'un fonctionnement social, et c'est particulièrement destructeur.

• De quelle jeunesse parle-t-on ?

Le troisième élément qu'il me semble essentiel d'avoir en tête pour saisir la jeunesse est cette belle phrase de Pierre BOURDIEU : « **La jeunesse n'est qu'un mot** ». Autrement dit quand on parle de jeunesse il faut toujours préciser de quelle jeunesse on parle. On n'a pas les mêmes besoins dans le 16ème arrondissement de Paris et dans un quartier populaire de Seine-Saint-Denis. C'est une banalité que je dois rappeler mais c'est très souvent oublié. Quand on écoute certains discours sur la jeunesse, on a l'impression qu'il y a une seule jeunesse. C'est important de préciser de qui on parle, y compris lorsque l'on parle de la partie de la jeunesse que l'on accueille au centre social. Est-ce que l'on touche tous les types de jeunes du quartier ? Quel type de jeunes veut-on toucher ? Ce n'est pas parce que des jeunes viennent au centre social que l'on touche l'ensemble des catégories de la jeunesse, ni ceux qui en ont le plus besoin d'ailleurs.

• Les changements de contexte

Quatrième élément en matière de jeunesse : repérer le changement de contexte entre générations. Dans une région comme l'Île-de-France, il y avait une culture ouvrière extrêmement prégnante, particulièrement socialisatrice, porteuse de valeurs et de liens sociaux. Et pour comprendre un certain nombre de besoins, de comportements des nouvelles générations, il faut prendre en compte ce qui disparaît avec cet épuisement, cette fragilisation, ou avec cette **crise de la culture ouvrière**.

Je ne vais pas m'étendre là-dessus, généralement je prends une journée pour parler des effets de la crise de la culture ouvrière sur le devenir des nouvelles générations ; je vais juste citer quelques exemples pour que nous les ayons bien en tête.

La culture ouvrière c'est d'abord une conception de l'existence, une vision du monde, une philosophie de l'être, qui considère que **le travail est absolument indispensable à l'existence**. Tous les mécanismes d'éducation dans la culture ouvrière aboutissent à faire intérioriser aux enfants que l'on est digne, que l'on peut vivre, que l'on peut être fier de soi quand on travaille. Celui qui ne travaille pas ne mange pas. Cela peut être très dur.

Cela veut dire quoi pour des jeunes qui grandissent aujourd'hui ? Cela veut dire d'une part qu'ils apprennent de leurs parents l'importance du travail dans l'existence, mais que d'autre part pour un certain nombre d'entre eux, ils estiment que celui-ci est inaccessible. Conséquence : une partie de la jeunesse va devenir adulte avec une **image entièrement dévalorisée de soi-même**, ne se sentant pas capable d'être à la hauteur des attentes, des aspirations des parents.

La culture ouvrière c'est également un mécanisme qui donne **des repères** d'espace, de lois, de cadres. Ces repères ne sont pas donnés par un cours de morale, mais par le quotidien, par les modalités de la vie quotidienne.

En interrogeant des grand-mères et grand-pères, je me suis aperçu que l'après-midi ne commençait pas aux mêmes heures selon les personnes. Cela dépendait de l'horaire de travail du père de famille qui avait structuré la temporalité de toute la famille. Quand il y a dans certains quartiers 40% de chômage, parfois sur plusieurs générations, on ne doit pas être surpris de trouver un certain nombre de jeunes qui ont des repères de temps décalés ou des repères d'espaces décalés.



Si ça vous intéresse on pourra y revenir dans le débat pour que je puisse vous donner une multitude d'exemples des **effets de l'épuisement de la classe ouvrière sur le comportement quotidien des jeunes**, non pas parce que les jeunes sont plus bêtes ou moins courageux que les générations précédentes, mais tout simplement parce que le cadre social n'offre plus la structuration du devenir adulte qui était permise auparavant.

Mais cette crise de la culture ouvrière n'est pas la seule. Nous avons également une **crise des repères d'âge** : depuis vingt, vingt-cinq ans les adultes, notamment à cause du discours médiatique et d'intérêts économiques très forts, tentent de retenir le temps. On essaie de ne plus vieillir. Mesdames, je vous rassure, un sociologue ne fait pas de morale, vous pourrez continuer à faire des liftings, messieurs vous pourrez continuer à ressembler à vos enfants, il ne s'agit pas de morale. Il s'agit de s'interroger sur la place qui est laissée aux nouvelles générations, lorsque le monde adulte lui-même est entièrement centré sur un seul âge, qui est celui que j'ai appelé dans mes travaux **"l'adolescentisme"**.

On peut voir certains adultes qui fonctionnent comme des adolescents. On pourrait penser que c'est un problème individuel, mais aussi voir ce qui s'est joué dans nos sociétés : il y a du profit, cette mode jeune est rentable. Alors cela a des conséquences sur les nouvelles générations.

Alors arrêtons là cette panoplie de changements, je voulais que vous sentiez que pour la jeunesse **nous sommes dans une période où les choix politiques, économiques, mais aussi les réactions des populations adultes ont perturbé les processus du devenir adulte des jeunes**.

Il est plus dur aujourd'hui de se construire une personnalité et de sortir de l'adolescence qu'il y a vingt ans. Non pas parce que les nouvelles générations sont plus bêtes, mais parce que les adultes ont été eux-mêmes bousculés et que des choix politiques et économiques ont été faits qui déstabilisent les quartiers populaires.

Pour donner juste un exemple de choix, lorsque l'on a discuté des trente cinq heures, bon nombre d'accords ont été signés avec les syndicats dans lesquels les anciens gardaient leurs avantages, mais les nouveaux embauchés n'avaient plus les mêmes avantages.

Cela veut dire que des adultes ont oublié la nouvelle génération car eux-mêmes étaient en difficulté, déstabilisés, et que cette nouvelle génération allait devoir se faire une place dans le monde adulte.

→ PLUSIEURS RÉACTIONS POSSIBLES

Face à un contexte qui semble de plus en plus difficile et déstabilisé, comment la jeunesse se protège ? Il y a plusieurs réactions possibles.

• Le "je m'en foutisme"

Il y a un auteur qui s'appelle Richard Hoggart qui a travaillé non pas sur la jeunesse, mais sur les milieux très populaires, et qui explique le "je m'en foutisme" comme étant un acte de protection. Pour certains jeunes quand vous abordez avec eux un certain nombre de questions vous avez l'impression qu'ils se moquent de tout, que rien n'est important. Vous pouvez le considérer comme de l'inconséquence, vous pouvez aussi interroger le **besoin de dédramatiser une situation pour pouvoir la supporter**. Cela ne veut pas dire que c'est bien, mais que le "je m'en foutisme" n'est pas un acte complètement irrationnel, c'est aussi un acte de protection.

• Le virilisme

Second exemple et j'arrêteraï là les exemples de protection que les nouvelles générations se donnent, le virilisme. Bien entendu quand on investit par défaut une identité elle est caricaturale, elle est absolutisée, donc elle n'est pas sereine.

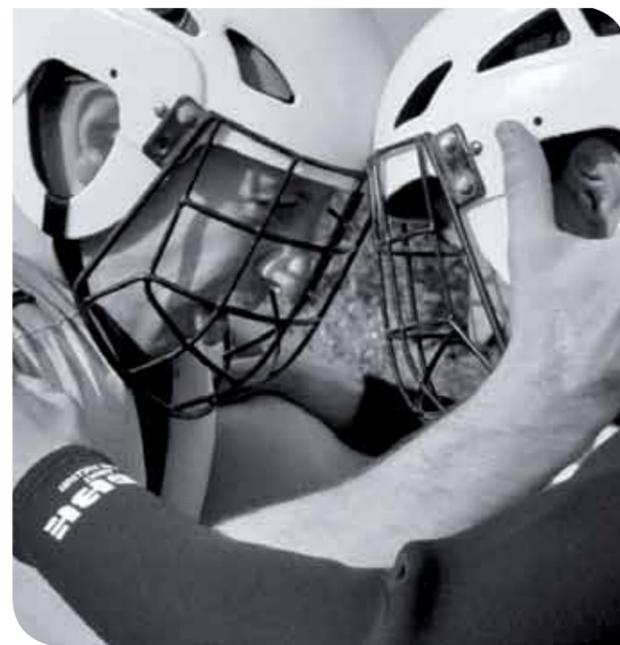
On parle souvent du virilisme dans les quartiers populaires, mais il n'y a pas que là que cela apparaît. Ce n'est pas un gêne machiste des quartiers populaires, c'est une réaction de protection à une situation de déstabilisation tout autour. **On constate le même retour du virilisme chez les cadres**, qui eux aussi sont déstabilisés, ont de

plus en plus de difficulté à se dire qu'ils travaillent bien car le mode de management des cadres, c'est de les faire bosser toujours plus avec des objectifs qui vont en augmentant. Ils ont de plus en plus de difficultés à avoir un milieu professionnel qui leur permettent d'exister.

Les nouvelles générations plus que celles d'auparavant grandissent dans un **contexte de concurrence** où on leur dit « *la vie ça sera dure, il n'y a que les forts qui gagnent, tu as intérêt à écraser ton voisin* ». Ce n'est pas le discours de quartier, c'est le discours de l'ultra-libéralisme qu'ils entendent dans les médias, depuis une ou deux générations. Cela ne peut qu'avoir des conséquences sur les nouvelles générations.

Lorsque je ne peux pas exister dans une autre identité que celle du macho, du mec fort, lorsque je n'ai pas confiance en moi, que j'ai l'impression qu'il n'y a pas de place pour moi dans le travail, qu'il n'y a pas de place pour moi dans la société, lorsque l'identité professionnelle n'est plus accessible, lorsqu'il y a des débats publics qui me font savoir qu'en tant que Mamadou je ne suis pas tout à fait français, lorsque l'identité nationale n'est pas accessible... il me reste quoi ? J'investis l'identité de mâle.

Alors maintenant, si on a ces éléments en tête on peut regarder du côté des discriminations.



→ LA NÉGATION DE LA QUESTION DES DISCRIMINATIONS

Soulignons que je suis content qu'il y ait des journées organisées sur les discriminations, mais soulignons aussi l'ampleur de la négation, **l'ampleur de la durée de la négation** de la question des discriminations.

La marche pour l'égalité en 1983 posait déjà la question des discriminations. Pourquoi 1983 ? C'est 20 ans après l'indépendance de l'Algérie, c'est l'arrivée sur le marché du travail des premiers enfants d'immigrés nés français. Auparavant la question des discriminations existait, les parents maliens vivaient des discriminations, mais ce qu'il y avait de nouveau en 1983, c'était qu'on avait des jeunes français qui vivaient des discriminations. Et on n'a pas vu ce tournant ... pourquoi ?

• Sous-estimation du phénomène

Parce qu'on nous disait, et je vous le dis parce que je l'entends encore beaucoup : « *On ne va pas poser cette question, ça disparaîtra avec le temps. Regardez pour les polonais, les portugais, les espagnols, patience... patience... ça va finir par passer* ». Mais le simple fait que des Français issus de l'immigration maghrébine ou d'Afrique subsaharienne vivent des discriminations, cela signifie que l'on est dans un processus nouveau et différent de celui qui touchait les immigrés portugais, espagnols, italiens. Ces derniers ont vécu des choses très dures, de la xénophobie. Ils ont vécu une violence plus forte que nos concitoyens dont les parents sont issus du Maghreb ou d'Afrique noire. Mais pour eux cela s'est arrêté aux parents, les enfants nés français ont été regardés comme des français.

Pour la première fois dans l'histoire de notre société, et dans les quartiers populaires c'est essentiel car une bonne part de la population est issue de l'immigration, pour la première fois nous constatons une **transmission**

transgénérationnelle du stigmatisme xénophobe (une belle phrase pour vos soirées mondaines !). Pour la première fois on peut être enfant, petit-enfant, petit-enfant de petit-enfant, s'il nous reste une trace de prénom ou de religion, et bien nous pouvons être regardé comme étranger. Il y a une "étrangéification", ce mot n'existe pas mais on va l'inventer : mise en étrangéité de français.

Il y a donc une sous-estimation du phénomène, cette croyance au temps : non, le temps ne changera rien. Tout simplement parce qu'il y a eu **passage d'une discrimination qui était liée à la nationalité, à l'arrivée en France, à une discrimination qui est liée à l'origine**, la culture, la religion : en résumé à un marqueur identitaire, et cela signifie que **la discrimination est devenue un système**. C'est à dire qu'elle a une fonction sociale dans la société et que si on veut la déraciner, cela ne se fera pas tout seul.

Si l'on veut comparer il faut comparer aux noirs américains : les petits, petits, petits descendants d'esclaves sont encore dans des places sociales inégalitaires et vivent encore des discriminations. C'est un phénomène plus récent en France, lié à l'héritage involontaire de la colonisation, mais qui est néanmoins présent.

• Le nominalisme

La seconde dimension des discriminations à bien avoir en tête, c'est de repérer les acquis du mouvement féministe. C'est le mouvement féministe qui a interrogé ce que j'appelle le **nominalisme**. Il y en a beaucoup dans les centres sociaux. Qu'est-ce qu'un nominaliste ?

C'est quelqu'un qui dit « *chez nous c'est écrit dans notre charte, nos valeurs sont la dignité, la fraternité, et donc il n'y a pas de discriminations chez nous* ». De la même façon que l'on dit depuis la révolution française, « *liberté, égalité, fraternité* » : **une fois la règle dite, elle deviendrait réelle**.

→ LES CONCEPTS ESSENTIELS DE LA SOCIOLOGIE DES DISCRIMINATIONS.

Les féministes ont interrogé l'écart entre la règle dite et la règle réelle. Et c'est cette interrogation là qui a permis de forger les concepts essentiels de la sociologie des discriminations.

• Les discriminations directes

En particulier les féministes ont mis en évidence que les discriminations les plus prégnantes, les plus destructrices, celles qui font le plus de dégâts auprès des individus comme auprès de la société, ce ne sont pas les discriminations que l'on a appelé directes.

Or, dans beaucoup d'approches, dans beaucoup de centres sociaux, de municipalités, les plans de lutte contre les discriminations ne ciblent que ces discriminations-là. On n'y peut pas grand chose, hormis porter plainte. Par exemple, ce que vous avez fait en Ile-de-France en vous orientant vers le droit, vous n'aviez qu'un mode d'intervention qui est la plainte, avec toutes les difficultés de faire la preuve. Ce n'est pas quantitativement le plus important : on trouvera un critère, une condition, un repère, une pièce pour le dossier, qui comme par hasard est difficile à réunir pour un certain type de population, mais généralement on ne dit pas clairement « *je ne t'embauche pas parce que tu es arabe* ».

Une discrimination directe c'est « *je ne t'embauche pas car en tant que femme tu peux être enceinte et cela m'embête vraiment* ». Qu'est-ce qui se passe dans la tête d'une femme qui s'entend dire ça ? Elle n'est pas détruite, ça n'a pas d'impact de destruction. La colère est une simple protection, « *c'est un sale machiste, un salaud...* » Elle ne va pas commencer à interroger sa valeur, ses compétences.

• Les discriminations indirectes

A contrario, les discriminations indirectes vont produire la réalité sociale discriminante. Ce sont ces discriminations là qui sont les plus importantes et les plus destructrices car dans une discrimination indirecte on ne vous dit jamais « *c'est toi, c'est ton origine, ton sexe qui est le motif* ». On vous laisse avec un point d'interrogation. Et les personnes finissent par penser qu'elles mêmes ne sont pas capables, ne sont pas compétentes, n'y arrivent pas etc.

Nous faisons toutes nos réunions de Conseil d'administration en semaine à 21h, et nous constatons que les femmes de 25 à 40 ans ne viennent pas. Tant que dans notre société les femmes et les hommes ne partageront pas les tâches ménagères et l'éducation des enfants, ne soyons pas étonnés qu'à certaines heures elles soient moins représentées. Si j'oublie de me poser la question je pose une discrimination indirecte.



• Les discriminations systémiques

J'ai donc entendu avec beaucoup de joie que la Coordination régionale Ile-de-France comptait aborder de manière systémique les discriminations. Qu'est ce que les discriminations systémiques ? Quand il y a discrimination indirecte de la part de chacun des acteurs, qu'elles se cumulent auprès de plusieurs acteurs pour créer une situation où ce sont toujours les mêmes qui sont mis de côté, il s'agit de discrimination systémique.

Si la politique de transport ne s'articule pas avec la politique de logement, qui ne s'articule pas avec la politique de loisirs, vous pouvez dans le cumul des trois avoir une population qui est exclue de ces trois champs. On parle de système car aucun des trois acteurs individuellement n'est discriminant, mais le cumul des trois et le fait qu'ils soient en interaction, produisent un état discriminatoire, bien entendu non volontaire.

→ DÉFINITION DE LA DISCRIMINATION

• Traiter inégalement des personnes en situation égale

La discrimination c'est d'abord le fait de traiter inégalement des personnes en situation égale. Des personnes qui ont les mêmes diplômes, les mêmes expériences, donc qui sont en situation égale.

C'est le 1^{er} mode d'approche des discriminations, qui commence à être reconnu en France, grâce à des acteurs comme vous, à des organisations qui se battent pour leur reconnaissance.

• Traiter également des personnes en situation inégale

Puis, il y a la seconde définition qui me semble absolument incontournable. La discrimination c'est aussi lorsque l'on traite également des personnes inégales, lorsque l'on ne prend pas en compte les désavantages de départ. **L'égalité ne consiste pas à traiter tout le monde de la même manière**, ce n'est pas ça l'égalité, contrairement à la vulgate que l'on diffuse médiatiquement et politiquement, l'égalité c'est de prendre en compte les inégalités de départ pour qu'il y ait une égalité de traitement.

Le terme "égalité des chances" ne nous aide en rien à comprendre la réalité. C'est même très grave car ce concept vient du Maréchal Pétain et qu'il est repris à droite comme à gauche. Les gens ne se posent même plus la question des concepts.

→ CONFUSION AVEC D'AUTRES CHAMPS

Une des difficultés que nous avons lorsque l'on parle de discrimination c'est l'ampleur des confusions avec d'autres champs, d'autres mots, d'autres concepts dans la culture sociale et politique. Je vais prendre quelques exemples.

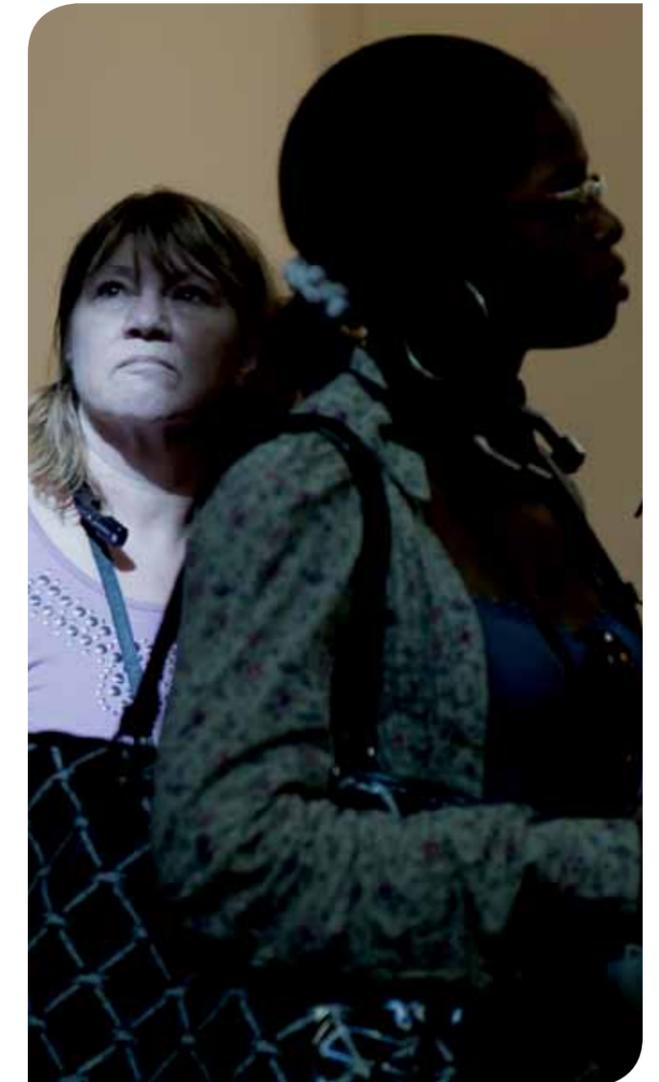
• Discrimination et lutte contre les exclusions

Bon nombre de centres sociaux pensaient au départ lutter contre les discriminations en agissant sur l'insertion.

Mais on a oublié une chose : **les discriminations concernent aussi bien les inclus que les exclus**. Exclusion/inclusion c'est l'idée d'une frontière, avec des gens hors de la société et d'autres dans la société, et tout le travail est de faire entrer les exclus dans la société. Mais le problème n'est pas de les inclure, mais à quelle place ? Les femmes ont toujours eu une place dans la société, de même les personnes immigrées ou issues de l'immigration ont une place dans la société, la question c'est quelle place ?

La lutte contre les discriminations pose la question de l'égalité, alors que la lutte contre les exclusions non, elle pose la question d'accéder à une place plus stable.

Si l'on regarde la place des femmes et des hommes dans les populations "exclus", on voit que les femmes souffrent plus que les hommes en matière d'exclusion : au niveau des revenus, des chances de sortir du RSA; on s'aperçoit qu'il y a inégalité entre les exclus. A partir de quels critères ? Les mêmes qu'ailleurs : classe, race, sexe. Si maintenant on regarde le groupe "inclus", ceux qui travaillent, les femmes cadres ont un salaire inférieur à celui des hommes cadres, à poste égal.



• Le concept d'intégration

De même concernant le concept d'intégration ; pendant des décennies on a parlé des immigrés et de leurs enfants sous la forme d'intégration. **L'intégration c'est l'idée que les personnes ont des difficultés car elles ne sont pas encore adaptées à la société française** : elles ne maîtrisent pas la langue, elles ne savent pas prendre le bus, etc. Donc pour les intégrer, on va les aider à s'adapter, et on attend de cette adaptation qu'elle fasse disparaître les difficultés.

On peut facilement comprendre que ce concept n'est pas pertinent pour les jeunes français issus de l'immigration. En quoi ne seraient-ils pas adaptés ? Ce concept d'intégration nous oriente vers des actions d'adaptation des individus, qui n'interrogent pas les processus créateurs d'inégalités, qui ne luttent pas contre les discriminations.

Je cite souvent cet exemple d'un jeune interviewé, qui me disait « *tu sais, moi je suis docteur en CV* ». Je lui ai demandé ce que ça voulait dire. Il m'a dit « *c'est très simple, j'ai fait 7 stages de CV* », et il avait 23 ans. Pour ne pas le décourager, pour ne pas lui dire « *et oui, c'est dur, il y a de la discrimination* » on lui a dit « *mais non, ne sois pas parano, tu vas voir, on va bien préparer ton CV et tu verras, ça ira mieux* ». Dans des structures différentes, de la Mission locale au centre social, tous les professionnels qu'il a rencontré lui ont dit la même chose « *non, il n'y a pas de discriminations, cela n'existe pas, c'est toi qui n'est pas adapté, on va t'adapter* ».

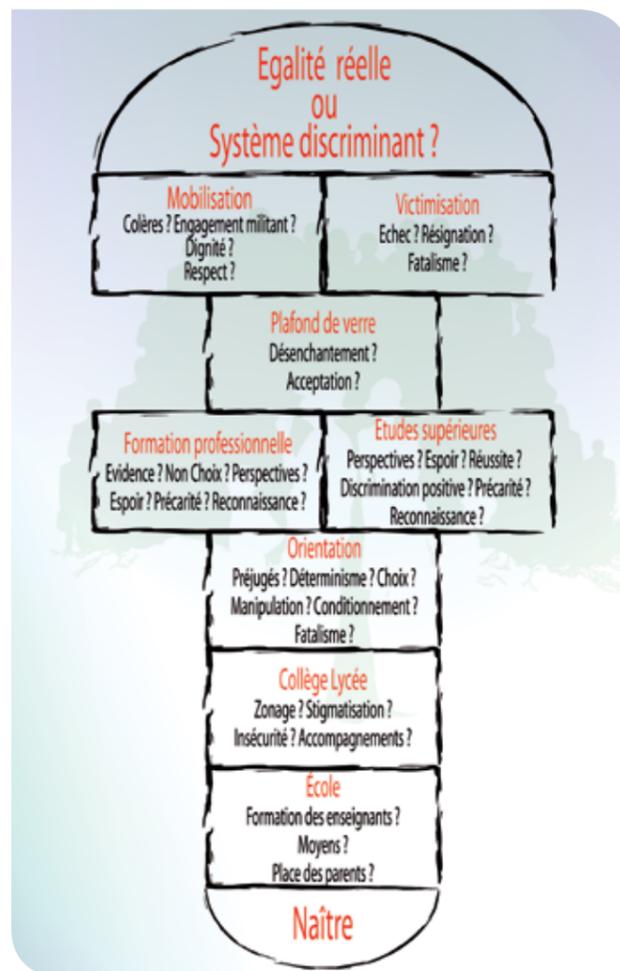
→ UN CHIFFRE IMPORTANT

Avant d'arrêter je voudrais juste souligner **l'ampleur du phénomène**. J'utilise toujours la même enquête car c'est celle qui est visible. Il y en a d'autres qui la confirment, je pourrais vous donner les références plus tard.

L'enquête du bureau internationale du travail en 2008, (c'est une enquête qui a été faite dans certaines régions de France dont l'Île-de-France) **révèle que 4 employeurs sur 5**, à qualification égale, à CV égal, à expérience égale **préfèrent le candidat non issu de l'immigration du groupe majoritaire au candidat issu de l'immigration**, en gros noir ou arabe.

C'est dire que dans nos quartiers populaires, même quelqu'un qui n'a jamais connu de discrimination a dans sa famille, chez ses voisins, autour de lui, des exemples de personnes diplômées et qui n'ont pas trouvé d'emploi à cause de leur origine, leur sexe, etc. **Cela fait partie des implicites de la socialisation des nouvelles générations, car c'est une proportion énorme.**

Si vous ajoutez à cela ce que j'ai dit sur la paupérisation, c'est ce que j'appelle les générations "discrimination et hard discount" ; c'est-à-dire qu'ils ont grandi avec des parents qui font leurs courses à LIDL et des grands frères qui ne trouvent pas de boulot parce qu'il s'appelle Mohamed, Mamadou, etc. Ce n'est pas rien comme spécificité dans l'histoire de notre société !



→ L'IMPACT DESTRUCTEUR DES DISCRIMINATIONS

Premièrement, je le disais tout à l'heure **l'impact destructeur des personnalités est plus grand pour les enfants que pour les parents** qui ont émigré.

Cela a contribué à faire perdurer ce que l'on a appelé "le mythe du retour", car la perspective des parents, c'était l'égalité là-bas. D'une manière générale, on sait que ceux qui arrivent ont besoin plus ou moins, pour amortir le choc migratoire, de se dire qu'ils repartiront. En réalité, c'est un mythe. C'est ce que dit Abdelmalek Sayad dans sa fameuse loi : « *Toute migration a vocation au peuplement.* » Cela s'applique aussi à ceux qui arrivent maintenant. En plus de ce temps nécessaire pour se protéger, **les discriminations ont renforcé le mythe du retour.**

La protection psychologique des parents était la suivante : « *je ne suis pas chez moi et comme je ne suis pas chez moi, je ne revendique pas l'égalité. C'est vrai pour les enfants, mais pour moi, ce n'est pas grave* ». C'est une protection qui permet de répondre à la violence de la société en ne se sentant pas entièrement détruit. Les enfants n'ont pas cette protection puisqu'ils sont nés français.



Une discrimination vécue par quelqu'un qui est français, signifie l'illégitimité de présence chez soi. Le message délivré est le même que si vous rentriez chez vous ce soir et que devant la porte, vous vous aperceviez que c'est fermé. Il y a quelqu'un qui ouvre et qui dit, « *tu n'es pas chez toi* ». Ne nous étonnons pas que cela produise des réactions violentes. Quand on vit ça, soit on réagit de manière extériorisée soit de manière intériorisée.

Je pense que les dégâts de la discrimination sont à rechercher dans les prisons et dans les hôpitaux psychiatriques. On ne peut pas avoir des chiffres aussi importants, 4 employeurs sur 5, et se dire : « *Bah tiens, personne n'est venu m'en parler, ça ne doit pas être important.* » Le décalage entre les deux constats vient du fait que cela s'exprime ailleurs.

Parmi les effets des discriminations, je voudrais juste vous en citer 4 qui me semblent les plus fréquents.

• La dévalorisation de soi

Nous l'avons déjà abordée pour l'ensemble des personnes issues des milieux populaires, issues de l'immigration ou non, liée à la déchirure de la culture ouvrière. Mais quand s'ajoutent des discriminations, la personne va se sentir nulle. Elle va se sentir nulle et tenter de le cacher par un certain nombre de comportements de protection. Cette dimension est généralement bien repérée par les travailleurs sociaux la repèrent bien.

• La reprise du stigmate

Le stigmate crée le comportement. Vous vous souvenez tous, Mesdames et Messieurs, que quand l'on est amoureux, c'est là qu'on est beau. C'est quand le discours de l'autre nous dit qu'on est beau que l'on devient beau. Quand le discours de l'autre nous dit qu'on est laid, on devient laid.

Il faut interroger **l'effet de nos discours** sur les jeunes, sur l'immigration, sur les discriminations. Aujourd'hui, on enlève le mot discrimination des politiques publiques, la HALDE va être réduite à néant, le FASILD qui portait quand même le nom de lutte contre les discriminations, devient ACSE (égalité des chances), etc. Un jeune qui écoute aujourd'hui les médias entend que les discriminations n'existent pas, que la jeunesse ne cause que des difficultés et l'immigration, n'en parlons pas, elle menace l'identité nationale.

C'est exactement la même chose pour les mouvements féministes. Un des premiers mouvements féministes s'est appelé "les salopes". Pourquoi ? Parce que dès qu'elles ont commencé à revendiquer l'égalité, les médias ont véhiculé l'idée que ce qu'elles recherchaient c'était la liberté des mœurs, finalement que c'étaient des salopes. Alors elles ont repris le terme, elles se sont réapproprié le stigmate.

Ne me définissez pas comme un jeune qui a le droit à un travail mais comme un arabe, alors je vais moi-même me définir comme arabe, alors même que je ne me percevais pas comme tel avant. C'est pour cette raison que des jeunes qui portent la casquette et la tenue vestimentaire qui va avec, vont vous dire « j'ai cherché du boulot et ça n'a pas marché ». Ils sont persuadés qu'il n'y a pas de boulot possible, ils vont donc d'avance se mettre en situation d'échec.

• "Le repli esthétique"

C'est une notion que je développe actuellement dans mes travaux. Elle désigne tous ces jeunes qui sont artistes - et il y en a un certain nombre aujourd'hui dans les centres sociaux. J'en ai interviewé plusieurs et ce qui est ressorti c'est que ces jeunes, autour de 25 ans, ont abandonné l'espoir d'avoir une place dans la société et que le discours de l'art, le discours de la musique, est une manière de garder une fierté de soi. Faisons donc attention, dans les centres sociaux qui encouragent ces jeunes à développer leur potentiel artistique parce que cela permet de répondre à des appels à projets, à ne pas les instrumentaliser, parce que tôt ou tard ces jeunes auront quand même besoin de se poser la question de leur place dans la société.

• La victimisation

Enfin, le dernier type de comportement dont je vais parler, et je fais exprès de l'aborder en dernier alors que beaucoup d'intervenants sociaux en parlent en premier : c'est la victimisation.

A force d'avoir vécu des discriminations, dès le collège pour trouver un stage, puis plus tard en cherchant un emploi, si vous avez cumulé ce que j'appelle une **trajectoire de discriminations**, au bout d'un certain temps, dès qu'un problème vous tombe dessus, vous pensez que c'est de la discrimination.

C'est le résultat d'un processus, qu'il faut avoir en tête pour n'avoir jamais comme premier réflexe de penser "victimisation" lorsqu'une personne vous parle d'une expérience de discrimination. La victimisation, bien sûr que cela existe, mais le réflexe de penser à la victimisation dès que quelqu'un parle de discrimination, c'est extrêmement dangereux parce que cela renforce ce que vit la personne.

Un exemple concret vécu : Djamilia, Bac+5, major de promo. Elle doit faire un stage mais n'en trouve pas, alors que toute sa promo en a trouvé. C'est la seule maghrébine. Que fait-elle ? Elle va s'en ouvrir à l'un de ses professeurs. Mais pas n'importe quel professeur, elle choisit d'aller voir le professeur qui, dans ses cours, a abordé la question du racisme, des discriminations, qui a expliqué son engagement au MRAP etc. Cet enseignant, pour ne pas la décourager, lui dit : « Tu n'exagères pas ? Es-tu sûre d'avoir bien cherché ? » En clair, il lui a dit qu'elle victimisait. Djamilia a trouvé les mots pour l'exprimer : « à la négation qu'a constitué la discrimination, s'est rajoutée une négation de la négation ». Elle a trouvé cela tellement insupportable qu'elle a arrêté l'année scolaire en cours. Ce qui était le plus dur, ce n'était pas tant la discrimination que la réaction de ce professeur. Et ce qui est dramatique c'est que cela partait d'une bonne intention. L'enseignant pensait protéger la jeune fille. Ne pas dire que ça existe pour ne pas décourager.



Quand quelqu'un, dans un centre social, vient vous parler de discrimination, le premier réflexe à avoir c'est de l'accueillir et de poser une hypothèse de crédibilité. Après, vous aurez le temps de cheminer. C'est seulement en acceptant quelque chose de probable - les chiffres du BIT montrent que 4 fois sur 5, un candidat à l'embauche d'origine hexagonale sera préféré à un candidat d'origine maghrébine ou noire africaine - que vous pourrez travailler sur la réalité.

→ LES ESPACE-TEMPS OÙ LES DISCRIMINATIONS SONT PROBABLES

Voyons maintenant les espace-temps où les discriminations sont probables, récurrentes, ou fréquentes.

• La recherche de stages

Le 1^{er} espace-temps dans lequel apparaissent très fortement les discriminations c'est celui de la **recherche de stages**, demandés de plus en plus tôt dans les établissements scolaires.

Un des réflexes des centres sociaux est de compenser les discriminations qui existent. C'est comme ça qu'on se retrouve avec un centre social qui a 18 stagiaires en secrétariat ou animation. Peut-on continuer comme ça ? Est-ce que ce stage va vraiment leur apporter quelque chose ?

Je ne suis pas en train de dire qu'il faut jeter ces jeunes demain, mais plutôt que si l'on doit réfléchir à la question des discriminations dans la recherche de stage, on ne peut pas simplement accueillir ces jeunes et compenser les défaillances du système. Il faut s'interroger sur le type d'action à mener, quel partenariat, quelle interpellation... Cela renvoie à du systémique sur un territoire. Il faut peut-être mettre en place un processus dans lequel il n'y a plus un face-à-face employeur - stagiaire, mais un processus avec un intermédiaire... c'est un exemple mais en tout cas on ne peut pas simplement se contenter de masquer le réel en compensant les failles du système.

C'est quelque chose qui revient dans mes entretiens de manière très récurrente. Souvent ce n'est pas vécu comme une discrimination à ce moment-là, mais quand la personne vit une discrimination 4 ans après, elle prend conscience avec du recul que déjà en 4^{ème}, elle n'a pas trouvé de stage à cause de ça. L'impact de la discrimination vécue 4 ans après, est encore plus fort car elle vient réveiller des choses sur lesquelles on n'avait pas mis de mot.

• L'orientation scolaire

Le 2^{ème} espace-temps dans lequel apparaissent très fortement les discriminations c'est celui de **l'orientation scolaire**. C'est un moment clé où les choses se jouent pour le jeune. On peut décider d'aller parler aux parents un par un de l'orientation de leurs enfants ou on peut être conscient que la discrimination se joue là aussi et anticiper les choses bien avant que la question de l'orientation ne se pose.



• L'explication culturaliste

Le 3^{ème} espace-temps c'est celui de l'explication. Ce n'est pas un espace-temps à proprement parler mais des travaux ont montré qu'il y a un véritable enjeu autour de ça, notamment dans les conseils de classe. Par exemple, pour dénouer une situation d'échec ou une difficulté, on aura recours à une explication de type culturel 4 fois plus fréquemment pour un enfant issu de l'immigration que pour un enfant qui ne l'est pas. Ce type d'explication dédouane complètement l'école dans son fonctionnement mais ne prend pas non plus en compte les difficultés sociales que peuvent avoir les parents.

Par exemple : le petit Mohamed, ce n'est pas parce que ses parents sont au RSA ou en train de divorcer que l'on va expliquer ses difficultés scolaires. Par contre pour le petit Joachim, on aura tendance à expliquer son échec scolaire par les difficultés sociales, familiales etc. Autrement dit, **le culturalisme reste un mode d'explication des difficultés assez fréquent durant tout le cursus scolaire**. Cela mériterait de mettre en place un travail de partenariat avec l'Education Nationale mais ce n'est peut-être pas par là qu'il faut commencer parce que ce n'est pas le plus facile à enclencher.

• L'accès aux loisirs

Le dernier espace-temps concerne les autres biens rares, et notamment pour les jeunes **l'accès aux loisirs**. Les discriminations les plus connues sont celles liées à l'accès aux boîtes de nuit, aux bars etc. Cela crée le sentiment d'être traité à part de manière très forte.

→ LES ESPACES D'ACTION POSSIBLES POUR UN CENTRE SOCIAL

Je terminerai, pour laisser le temps au débat, en ciblant les espaces d'action possibles pour un centre social. Souvent après des formations on se dit « C'est vrai ! Mais que voulez-vous qu'on fasse ? » : c'est le sentiment d'impuissance. N'oubliez pas qu'à aucun moment les gens des quartiers populaires, ceux qui fréquentent le centre social, ne vous demandent de résoudre la question des discriminations. La question qui vous est posée est « de ma place, qu'est-il possible de faire ? » et au minimum la réponse est de **ne pas nier la réalité**. C'est important de l'avoir en tête, sinon que se passe-t-il ? Vous aurez un public qui viendra vous tenir le discours attendu : « je veux partir en vacances, c'est mon besoin » ou bien « je veux des activités, c'est mon seul besoin ». Et vous pourrez dire ensuite : « regardez, il n'y a pas de discriminations, ils ne viennent pas nous en parler, ils ne viennent pas en faire la demande ». N'oublions pas que ce n'est pas seulement la demande qui crée l'offre mais c'est aussi l'offre qui crée la demande !

Si je vois dans mon centre social une affiche, qui n'est pas mise dans un coin perdu mais qui est exposée de telle sorte que je sens qu'effectivement les salariés du centre pensent les discriminations comme étant un véritable problème, alors je me sens autorisé à aller voir l'animateur et lui dire « tu sais moi j'en ai vécu des discriminations, je n'osais pas en parler jusqu'à présent parce que je pensais que vous vous en foutiez, ou bien parce que je pensais que ce n'était pas la question du centre social ».

L'affichage politique de la préoccupation de la lutte contre les discriminations autorise ou non. Et je peux vous dire que ça marche, en interrogeant les outils, en pensant le type d'affichage que l'on a, parce que **les murs autorisent ou interdisent certains sujets**. Les murs vont crédibiliser ; légitimer le fait que le centre social est un espace où l'on peut poser la question.

Pour résumer :

1. D'abord le centre social est un lieu dans lequel on peut **afficher politiquement** une situation, c'est-à-dire donner de l'importance politique à une question.
2. Ensuite, c'est un espace où **la parole sur les discriminations peut être autorisée**, pas dans le sens où "je te donne l'autorisation", mais plutôt en montrant que ça fait partie des préoccupations du centre social.

3. Troisièmement, le centre social est le **lieu de passage du vécu individuel de la discrimination** à l'analyse collective de la discrimination. C'est le passage à la socialisation de la question.
4. Le centre social peut être également un espace de **dénonciation**.
5. Le centre social peut être enfin un espace de **dynamique partenariale**.
6. Et également un espace de **conscientisation**, un espace dans lequel, des acteurs vont se mettre en mouvement et dépasser la sphère du seul centre social.

Ces actions contribuent à limiter l'impact destructeur des discriminations. On sait aujourd'hui par des travaux psychosociologiques, que **l'impact destructif d'un vécu peut être limité par 3 facteurs :**

• Le facteur explicatif

Vous serez moins détruit si vous avez une explication de ce qui vous arrive que si vous n'en avez pas. Avoir des explications qui ne renvoient pas qu'à ses propres difficultés, ses insuffisances, ses incapacités, cela a déjà un effet de protection des personnes.

• Le facteur nombre

C'est le fait de ne pas se sentir seul, d'être dans du collectif, tant au niveau de la réflexion que de l'action.

• L'espoir social

Cela suppose que je ne sois pas seul face à ce qui m'arrive, et que cela intéresse d'autres personnes qui ne sont pas directement concernées, qui ne sont pas issues de l'immigration, parce que ce n'est seulement un problème d'arabe ou de noir. C'est comme la question de l'égalité hommes-femmes, elle ne concerne pas que les femmes.

→ DEUX QUESTIONS PRÉALABLES

Vous allez me dire que c'est peu de choses. Oui, mais le centre social n'a pas à régler la question des discriminations.

- **Il doit s'interroger déjà sur ses pratiques.** Parce que dans un centre social, on peut être discriminant sans le savoir.
- **Ensuite, il doit se demander quelle contribution il peut apporter**, dans la mesure où le public qui fréquente sa structure peut être victime de discriminations.

Ce sont les 2 questions que le centre social doit se poser. Pour le reste, cette question nous interroge tous en tant que citoyen. Je ne vais pas attendre que ça change au niveau national pour agir dans mon centre social et de l'autre côté je ne dois pas attendre de l'action du centre social qu'elle règle des questions de choix économiques nationaux, de volonté politique etc.



→ ACCUEILLIR L'EXPRESSION DES DISCRIMINATIONS

- « Je voudrais revenir sur votre exemple de Djamilia qui était en Master et qui se trouvait dans l'impossibilité de se mettre en position de stagiaire. Si elle était moins seule, si elle avait consulté d'autres personnes que cet idiot de professeur, d'autres lumières qui sont nombreuses sur les quartiers, elle ne se serait peut-être pas arrêtée là, et je pense qu'elle n'aurait pas du s'arrêter à ça. »

- Ce professeur n'est pas aussi idiot que ça, il est sincère, c'était pour lui la volonté de ne pas la décourager, il se trompe mais c'est très fréquent. Quant au fait de dire que sur un territoire, il y a plein d'espaces ou de personnes à qui l'on peut en parler, je ne serais pas si optimiste. Quand j'ai commencé à travailler avec la Fédération des centres sociaux du Nord-Pas de Calais, je leur ai proposé pour commencer d'aller rencontrer le maximum de centres sociaux pour essayer de repérer comment dans les équipes, la question était pensée. Leur diagnostic a été très sévère : pour l'essentiel, quand une personne parlait de discrimination, c'était perçu comme de la victimisation, et donc des espaces où l'on peut en parler, c'est seulement maintenant qu'ils émergent, c'est récent et ce n'est pas aussi développé que ce que l'on pourrait penser.

Changeons ces postures qui consistent, quand quelqu'un vient parler d'un vécu qui le détruit, à commencer par le doute !

Pour ceux qui ne sont pas convaincus des conséquences de cela, il y a quelques travaux, là encore des mouvements féministes d'il y a 20 ans, sur le comportement de l'essentiel des personnes avec des femmes violées, qui était dans un premier temps de mettre en doute la réalité de qu'elles racontent. Je suis d'accord sur le fait qu'elle aurait dû chercher une autre oreille, mais je ne suis pas aussi optimiste sur le fait qu'aujourd'hui dans les quartiers il y ait autant de gens qui vous disent quand vous parlez

de discrimination « je te crois, assieds-toi on va en discuter, on va voir ce qu'il est possible de faire ». Dans beaucoup de cas encore, parce qu'il se sent impuissant, l'animateur du centre social va se dire : « si je lui dis que c'est vrai, qu'est-ce que je vais faire après ? », et il va dire à la personne : « c'est toi quand même, fais encore un effort, essaie autrement... » Et ça renforce encore la douleur.

- « Parfois on est complètement largué face à la situation. J'ai l'exemple d'une jeune fille diplômée qui cherchait un stage et à qui des entreprises reconnaissent sa compétence mais lui disaient « dommage, votre nom fait trop exotique ». Tout le long on l'a soutenu, en lui disant « laisse tomber, c'est pas grave, il y a d'autres entreprises, continue à chercher », et on a essayé du mieux qu'on pouvait de l'aider car pour elle c'était vital d'obtenir son diplôme.

Notre centre est sur un quartier où les jeunes ne sont pas embauchés dans les entreprises environnantes, non pas parce qu'ils sont beurs ou noirs, mais parce qu'ils sont de ce quartier là. Que voulez-vous qu'on fasse ? Le rôle du centre social c'est d'écouter, mais les gens ont besoin que l'on réagisse et l'action doit partir des habitants, donc il faut mobiliser des habitants... et au-dessus ? On n'a aucun pouvoir pour obliger une entreprise à embaucher les jeunes du quartier ! »

- Peut-être qu'au minimum c'est de ne pas dire aux jeunes « c'est faux », sinon on devient schizophrène. Si le travailleur social, le salarié du centre social ne se dit pas : « quand même sur un certain nombre de réalités, je ne peux pas dire l'inverse de ce que je crois aux gens ». Il s'agit d'accepter la réalité, au moins accepter d'en faire un espace de débat, parce qu'on ne peut pas continuer les activités du centre social alors qu'il y a une réalité de ce type là, qui est dans la tête des jeunes du quartier. Une fois qu'il y a un espace de débat, après moi je fais

confiance aux jeunes, à chaque fois que j'ai vu dans le Nord-Pas de Calais une action durable sur ces questions, elle s'est transformée en collectif de jeunes qui bougent eux-mêmes, qui interpellent la municipalité. Est-ce que ce n'est pas la fonction même d'un centre social, l'auto-organisation des habitants ? Et les jeunes sont des habitants, on a tendance à l'oublier.

Si les discriminations constituent un trait structurel de la vie d'une partie de notre jeunesse, le centre social est légitime pour être un espace de réflexion sur les causes et d'auto-organisation ; malgré cela ce n'est pas au centre social d'être à l'avant-garde : vous n'avez pas les moyens de dire quoique ce soit à une entreprise.

Je voudrais ajouter quelque chose : souvent une des manières de nier l'existence des discriminations liées à l'origine, c'est de dire qu'il suffit d'habiter un quartier pour être discriminé, même si on s'appelle Jean-Pierre. C'est vrai, mais **la discrimination territoriale est la confirmation des discriminations liées à l'origine** parce qu'en réalité le Jean-Pierre qui vient de tel quartier, il fonctionne comme Mohamed. Dans les reportages on nous a mis en scène des Jean-Pierre qui utilisent des mots arabes ou wolofs, et on dit « voilà, par contagion, il y a une "arabisation" des non-issus de l'immigration » qui deviennent des arabes et des noirs dans l'imaginaire de ceux qui habitent le quartier d'à côté.

• « Je m'interroge sur la possibilité d'être ce terreau d'initiatives quand on est dans un centre social municipal. En général on veut bien la démocratie mais jusqu'à un certain point, et la question vaut aussi pour les centres associatifs, quand les mairies viennent mettre leur grain de sel, qu'il y a des membres de droit dans les Conseils d'administration, etc. »

• C'est une question légitime, mais si la réponse est : pour un Centre Social municipal, il n'est plus possible d'être un espace d'organisation, et pour un CS associatif il n'est plus possible ou difficile d'être un espace d'organisation, et bien faut fermer les centres sociaux !

J'exagère mais cela questionne vraiment les centres sociaux aujourd'hui, et cette question est essentielle, car **si vous vous contentez d'être des prestataires d'activités, vous êtes mort**. Cela prendra peut-être 10 ou 15 ans, mais cela reviendra toujours moins cher de confier l'activité à un privé qu'à un centre social : pourquoi irais-je donner de l'argent à un CS pour faire du ping-pong, alors que je peux avoir une entreprise qui prend trois fois plus de personne en ping-pong pour le même prix ? Et vous allez voir arriver des appels d'offres avec le secteur privé. Face à cela, soit vous réaffirmez votre identité qui est de porter un projet politique à partir des habitants, soit vous arrêtez

de parler de centres sociaux, vous vous appelez "prestataire d'activité du quartier Nord".

Autrement dit **la lutte contre les discriminations interroge l'identité des centres sociaux**.

→ TRAVAILLER AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

• « Vous avez écarté la possibilité que l'Éducation nationale puisse s'emparer du débat, et moi ça me pose problème. Je trouve qu'on écarte assez facilement cette question là, qui me semble essentielle, et je prendrais en comparaison nos voisins européens, et l'Espagne particulièrement, qui proposent dans les formations universitaires de mettre en débat la question du genre et de l'égalité des sexes au niveau du travail dans le privé et le public. On a trop tendance à dire que c'est compliqué, que c'est une grosse machine... »



• Je partage votre approche, et je me suis mal exprimé tout à l'heure. Pour être précis, je considère que l'Éducation nationale aujourd'hui est une structure entièrement discriminante. Voilà, c'est mon diagnostic. Elle est discriminante dans ses grilles de lecture : c'est-à-dire que la manière dont on explique l'échec de certains élèves n'est pas la même que celle dont on explique l'échec d'autres élèves. Deuxièmement, elle discrimine dans les orientations. Troisièmement, elle discrimine pour ne pas perdre son réseau d'employeurs. C'est-à-dire que quand les élèves doivent faire des stages et que, sur les dix-huit employeurs que l'on connaît, certains disent « pas d'arabes ni de noirs », on est devant une contrainte qu'on finit par accepter car on a peur de ne pas trouver d'employeurs pour les élèves.

Je pense que l'Éducation nationale est un acteur incontournable. Simplement, je dis juste que si l'on commence par là, on risque d'être déçu. Quel est le premier réflexe de l'Éducation nationale lorsque l'on pointe des discriminations ? Fermeture ! Je peux vous le dire, aujourd'hui, les seuls moments de travail que j'ai pu observer avec l'Éducation nationale, c'est quand il y a eu un rapport de force ; c'est quand sur un quartier, un groupe important de jeunes a créé du débat public avec la presse en disant « nous on est dans ce lycée, on pense qu'il y a des discriminations ». C'est à ce moment là que les portes ont commencé à s'ouvrir.

Donc, je veux simplement attirer l'attention sur les étapes par lesquelles il faut commencer. La première étape pour un centre social, c'est d'avoir une culture commune et un groupe stratégique d'acteurs qui considèrent la dynamique durable et qui va la tenir. Si vous visez tout de suite le sommet le plus haut, ça sera difficile. Donc on ne l'élimine pas mais je ne pense pas que ce soit par là qu'il faille commencer. Si par contre vous êtes dans un centre social qui interroge cela depuis plusieurs années, vous pouvez l'introduire tout de suite. Cependant, il ne faut pas rêver, **cela suppose une volonté politique forte**, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

→ VALORISER LE BILINGUISME

• « Saïd, bonjour, j'avais une question à te poser sur la valorisation des jeunes et ça rejoint l'Éducation nationale : la question qui me préoccupe à l'heure actuelle, c'est la question du bilinguisme.

Dans les classes populaires, aujourd'hui tous nos enfants ont une langue d'origine, une langue maternelle différente de celle de l'école. Malheureusement elles ne sont pas assez valorisées dans les centres sociaux et l'Éducation nationale ne se pose pas la question en termes de langues vivantes. Aujourd'hui on dit aux jeunes : « le langage que tu emploies ne va pas t'aider dans



ta recherche d'emploi ou ta construction identitaire ». Au lieu de valoriser leur origine, c'est considéré comme un facteur handicapant supplémentaire duquel on est tous conscients.

Et l'Éducation nationale nous renvoie cette question là ; lorsque l'on veut proposer l'apprentissage de ces langues, malheureusement cela ouvre d'autres portes, on nous parle du communautarisme. Je dirais que préserver ses racines ce n'est pas être dans le communautarisme, pourtant par exemple les lieux de culte qui sont les seuls à proposer de l'arabe aux enfants aujourd'hui, ils sont la seule alternative. Cela rejoint des tabous, la question du dominé et du dominant, et je voulais avoir ton avis sur cette question. »

• « Bonjour, je suis directrice d'un centre social, et je voulais réagir sur le bilinguisme. Nous sommes en train d'expérimenter des ateliers bilingues par le jeu, en tentant de mettre au même niveau les langues dominantes comme l'anglais, l'italien et l'allemand, en face du bambara, du soninké, du tamoul et du berbère. On a donc créé des groupes mixtes avec des enfants qui sont issus de milieux sociaux complètement différents, et ça marche très bien. Je pense qu'aborder les discriminations par le prisme de la langue, c'est aussi important. »

• En réalité vous venez de poser la question de l'avenir de la société française. Une grande part du gouvernement actuel ne comprend pas que les habitants réels de ce pays vont de plus en plus être dans une société multiculturelle, multireligieuse, avoir des identités composées. Ils sont crispés sur une conception de l'identité basée sur l'unicité, autrement dit « si tu parles wolof, tu ne parleras pas français », contrairement à toutes les analyses scientifiques.

Il y a de nombreux travaux en linguistique qui montrent exactement l'inverse : c'est le fait d'être serein sur l'ensemble de ses appartenances identitaires et de ses appartenances linguistiques, qui permet d'aborder les autres langues. Un de mes collègues, linguiste, travaille depuis de nombreuses années sur une question : comment expliquer la difficulté des français à parler des langues étrangères en comparaison avec les jeunes allemands, ou les jeunes anglais ? Son hypothèse est la suivante : une des raisons serait le traumatisme de la destruction des langues maternelles françaises : breton, occitan, flamand... Comme la langue française s'est construite historiquement sur la négation des langues maternelles et non sur l'enrichissement, cela crée un blocage.

L'état des sciences aujourd'hui indique donc qu'il n'y a pas de handicap à parler plusieurs langues pour la maîtrise de celles-ci, il y a même un avantage supplémentaire. Certaines recherches indiquent que la maîtrise de deux langues diminue la probabilité d'être raciste, tout simplement parce que la maîtrise de deux langues renvoie au moins à deux visions du monde, à deux perceptions de la même chose. Vous allez vous dire « tiens dans telle langue il y a plutôt ça qui est bon, dans telle autre plutôt ça ».

A partir de ces travaux là, pourquoi nous n'avons pas une politique publique pour inciter les gens à parler plusieurs langues ? Pour des raisons idéologiques. Je vous rappelle que le député Benisti a écrit un rapport qui indique que la délinquance vient du fait que l'on parle wolof ou arabe à la maison. C'est un rapport officiel que vous trouverez sur internet... qui n'est pas passé inaperçu : il a donné naissance à des émissions de télé à l'époque, à des prises de position publiques. Et dans les quartiers populaires, tout le monde a vu au journal télévisé qu'on était en train de dire « peut-être que le wolof c'est sauvage, peut-être que l'arabe c'est sauvage »...et c'est de la violence, ça ne s'appelle pas autrement, c'est de la violence sociale.

Heureusement, il y a une capacité énorme des gens à mettre de côté cette violence, à l'oublier. Mais cumulée, cette violence sociale produit les comportements que tu décris : si je ne me sens pas accepté dans une société, je crée ma contre société, quand je peux, et quand je ne peux pas, je me replie sur moi. C'est un phénomène de réaction à cette violence sociale.

Si vous voyez que dans le quartier les élèves et les parents pensent qu'un cours d'arabe officiel, c'est important, le centre social doit être l'espace dans lequel émerge une demande et des actions pour l'exiger. Et bien sûr, le centre social peut être le lieu de repérage de besoins non couverts et qui devraient l'être. Quand il s'agit de cours de japonais, ça pose moins de problèmes !

→ INTERROGER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- « Depuis tout à l'heure on parle des politiques, des employeurs qui peuvent être discriminants mais on ne parle pas de nous, travailleurs dans les centres sociaux, qui pouvons nous-mêmes être discriminants avec les gens que l'on accueille.

Par exemple, quand on propose des emplois aux jeunes, c'est toujours des emplois « accessibles ». Quand je parle à des 3ème, c'est toujours les mêmes types de métiers qui sont envisagés, parce que depuis tout petits, on leur dit qu'ils n'ont pas les capacités... les parents, les professeurs, nous-mêmes...

Même dans l'animation, certains restent avec le BAFA pendant quinze ans parce qu'on leur fait comprendre que pour le reste, ça va être difficile. On nous dit de ne pas brûler les étapes, de ne pas commencer trop haut... On préserve les jeunes de l'échec, on préserve les adultes de l'échec mais au final, on n'avance pas »

- D'abord, une des formes les plus pernicieuses de l'inégalité, c'est ce que l'on appelle en sociologie le champ des possibles : avant même que la personne ait fait son choix d'orientation, on est dans l'inégalité. Ici, tous les facteurs jouent : la classe sociale, l'origine et le sexe. La question « quel type d'emploi j'imagine pour moi ? » suppose qu'avant de savoir ce dont je pense être capable, j'ai déjà la connaissance d'un certain éventail d'emplois possibles. Or, quand vous êtes issu de la classe moyenne, vous avez un éventail de connaissances d'emplois plus important que dans la classe ouvrière ou si vous êtes issus de l'immigration. La question de la découverte des emplois avant que les choses ne soient jouées est en soi un axe de travail.

La seconde chose est essentielle : avant de parler des discriminations à l'extérieur du centre social, parlons de celles en jeu à l'intérieur. C'est-à-dire que si l'on veut que dans trois ans le centre social soit une vraie force pour dénoncer les discriminations et interpeller les bailleurs, il ne pourra être crédible vis-à-vis des autres acteurs que s'il peut leur montrer qu'il a pu changer des choses à l'intérieur, que l'on s'est aperçu que nous aussi on discriminait. Si vous allez voir les autres en disant « nous, on ne discrimine pas mais on vient vous interroger sur vos discriminations », vous ne serez pas crédibles.

L'existence de discriminations n'est pas liée à la simple volonté individuelle, elle est liée au système, il y a donc des discriminations que l'on n'a pas choisies, qui nous viennent d'habitudes, des autres acteurs, de pleins de choses que nous n'avons pas perçues, alors on a laissé faire, on s'est adapté à cette situation et on est devenu acteur de ces discriminations.

Mais attention, ce n'est pas du tout de la culpabilisation quand je dis cela. C'est pour faire prendre conscience que partout où il y a du pouvoir, il y a des risques de discriminations. **Ceux qui peuvent discriminer sont ceux qui ont un pouvoir...** y compris des pouvoirs auxquels on ne pense pas.

La notion de pouvoir

Lors de mon enquête dans les centres sociaux du Nord, une des discriminations qui est revenue le plus fortement au tout début, c'était que quand un jeune se présentait au centre social, on lui disait « Ah, l'animateur jeunes n'est pas là, reviens cet après-midi... ». C'est-à-dire que la personne à l'accueil, depuis son pouvoir d'accueillir, a décidé qu'il venait pour voir l'animateur jeunes ! Peut-être qu'il venait effectivement pour lui, ce n'est pas la question... Mais s'il avait souhaité s'investir dans le conseil d'habitants, il ne pouvait pas, on lui a dit de revenir l'après-midi. Le centre social, suite à ce travail, a remis en cause toute l'organisation interne. Ils ont décidé qu'il n'y aurait plus de poste d'accueil spécifique mais que c'était le rôle de toute l'équipe d'être à un moment donné à l'accueil. On voit bien que de cette manière, ils ont pu ensuite être crédible pour l'extérieur.

Enfin, l'autre discrimination en termes de pouvoir que je présente toujours, c'est l'atelier cuisine. Dès que Fatima et Aminata entrent dans le centre social, on ne leur propose pas l'ensemble des activités du centre social, non... « Ah ben pour vous, c'est le mardi après-midi Madame ! ». Mais cela, pas de manière raciste, pas par méchanceté. On croit bien faire ! Cette mère de famille que j'ai interrogée me disait qu'on ne lui avait jamais proposé l'atelier informatique. Pourtant elle aurait bien aimé l'informatique parce qu'elle ne comprenait rien à ce que faisait son gamin sur sa machine. « J'aimerais bien apprendre pour au moins savoir... ». Et bien non, spontanément, on lui a dit « C'est le mardi après-midi ». Cela s'appelle de la discrimination : on a traité inégalement des personnes en situation égale.



- « Bonjour, je travaille dans un centre social du Val-d'Oise. Je voudrais revenir sur ce que vous disiez sur la reprise du stigmata, ce que j'appelle l'effet pygmalion, est-ce que vous ne pensez pas qu'on est tous conscients qu'on fait de la discrimination mais qu'elle est systémique, c'est-à-dire que nous aussi on est pris dans un système que l'on a du mal à combattre ?

Et puis, pour revenir sur ce que vous avez dit « pour comprendre les jeunes il faut comprendre le monde des adultes ». Ne pensez-vous pas que les adultes n'ont pas de vision d'avenir, de perspectives favorables pour la jeunesse, donc quelque part que nous aussi nous sommes désespérés ? »

- Sur la vision de l'avenir, tu as raison, je pense qu'on n'avancera de manière structurelle dans la lutte contre les discriminations que le jour où on aura de nouveau dans notre société un discours sur l'avenir, mais cela renvoie à la sphère politique, aux affrontements politiques. Ce qui ne veut pas dire qu'on ne peut rien faire tout de suite. Bien entendu sur l'espace d'un quartier, on ne peut pas remplacer l'absence de projection politique, des questions d'avenir, mais on peut au moins, à l'échelle d'un quartier, ne pas rester seul avec ces questions là. La seconde chose est de prendre en compte les effets de cela. Parce qu'on est non seulement dans une société qui a des difficultés de projection dans l'avenir avec des adultes qui n'arrivent même plus eux-mêmes à se projeter dans l'avenir, mais en plus de cela, on est dans l'exigence de projection des jeunes. On n'a jamais autant demandé de projets aux jeunes que depuis le moment où plus personne ne peut se projeter ! Il faut quand même interroger cette **injonction paradoxale**, qui vient aussi du ministère Jeunesse et Sports. De la même manière que l'on n'a jamais autant demandé d'écrits à des gens analphabètes. Quand vous êtes de couche moyenne, vous n'avez pas grand-chose à écrire, mais quand vous êtes bénéficiaire du RSA, qu'est-ce que vous avez à remplir comme paperasse !



Sur la dimension systémique, attention à ce discours. Le danger, lorsque l'on prend conscience des discriminations systémiques, est d'essentialiser le systémique, en disant « on n'y peut rien, ça s'impose à nous ». Mais en réalité, le systémique ne vient pas remplacer les autres discriminations ; c'est l'ensemble des discriminations directes et indirectes qui, en interaction, produisent le système. C'est-à-dire qu'on agit sur le systémique en interrogeant plusieurs causes qui produisent les discriminations. Attention, le systémique peut être aussi une machine à créer de l'impuissance si on ne le relie pas à la traduction du systémique dans les discriminations directes et indirectes.

→ AFFICHER LA QUESTION

- « Bonjour. Je voudrais, dans votre intervention, relever une chose : je pense qu'il est important de donner des perspectives concrètes aux acteurs des centres sociaux parce qu'effectivement, c'est difficile de vivre au quotidien la discrimination, et c'est difficile aussi d'avoir à agir. J'apprécie beaucoup votre interpellation sur le fait d'afficher, d'en parler, et je crois qu'on ne mesure pas assez l'importance que peut avoir le fait de rendre public les discriminations, et là on peut agir. On peut agir simplement, sans provocation, sans être dans la lutte ; pour cela il faut du courage et je pense que les centres sociaux ont cette capacité à rendre lisible les discriminations qui existent. Avoir le courage d'abord de les transformer à l'intérieur mais aussi s'autoriser à en parler, sans parti pris, à accompagner des gens qui ne s'en rendent même pas compte, pour déjà changer les discriminations des gens bien intentionnés. Si on pouvait faire cela au quotidien, je pense qu'on ouvrirait des portes. Je trouve donc que cette approche est rassurante et je voudrais vraiment que les collègues des centres sociaux n'oublient pas qu'effectivement on a la capacité d'agir, à partir du moment où on la rend lisible, et qu'humblement on considère aussi nos propres pratiques discriminantes. »

- Dans mon expérience professionnelle j'ai été amené à accompagner beaucoup de structures d'éducation populaire, depuis de nombreuses années, sur la question des discriminations comme sur d'autres questions, et d'un autre côté j'ai aussi une casquette militante qui m'a amené à travailler plutôt du côté des associations de jeunes proprement dites. Force est de constater qu'entre les milieux militants et les structures d'éducation populaire il y a un clivage, une coupure. Dans le cadre de ce travail, je me suis retrouvé dans un quartier de Marseille, avec un groupe de jeunes qui est venu me voir en me disant « t'as vu Saïd, les centres sociaux se réveillent ! ». Ils avaient lu la déclaration de votre Fédération concernant le débat sur l'identité nationale. Et c'étaient parmi les plus radicaux, ceux qui disaient « les centres sociaux ils servent plus à rien, ils ne travaillent que pour leurs postes, ils prétendent avoir un discours sur l'éducation populaire mais c'est rien du tout ». Quand je l'ai dit à certains de vos administrateurs qui m'avaient invité à un débat, ils étaient surpris que cela ait circulé dans les quartiers. Il faut s'interroger sur les moments où l'on a été silencieux, des moments pendant lesquels, dans les quartiers populaires, toute une jeunesse a été percutée, bousculée, par exemple en novembre 2005. Quelle déclaration l'éducation populaire a fait, qui aurait permis à des habitants jeunes des quartiers populaires de se sentir en phase avec les structures ?

Alors quand je parle d'affichage sur les discriminations, c'est la même question : est-ce que **cela fait partie du travail des centres sociaux d'afficher une préoccupation sur les questions qui percutent les quartiers populaires ?** Sinon, que vous le vouliez ou non, vous serez en décalage de plus en plus grand, avec toute une partie de la jeunesse des quartiers populaires, et là ça dépasse la question des discriminations.

→ LES EFFETS DES DISCRIMINATIONS

- « Je voudrais réagir par rapport aux dégâts de la discrimination. Vous avez évoqué les prisons et hôpitaux psychiatriques, ça m'interpelle évidemment, mais est-ce que vous pourriez apporter plus de précisions là-dessus ? »

- Quand je fais une conférence dans un centre social ou une association et que je propose cette thèse selon laquelle **les discriminations se paient par la santé mentale**, je sens un froid dans la salle, et là je m'aperçois que tout le monde est en train de se dire « ah ben oui mon frère, ah ben oui mon voisin... » Et généralement après cette conférence, il y a une queue dehors, souvent des personnes âgées viennent me dire « merci de l'avoir dit »... Je ne peux pas le prouver parce qu'on me permet pas de faire des enquêtes à partir du nom et du prénom, mais j'aimerais bien qu'on puisse dire combien de personnes dans les hôpitaux psychiatriques sont issues de l'immigration ou non. Mon hypothèse est : dans nos hôpitaux psychiatriques, il doit y avoir plus d'enfants d'ouvriers, et plus de personnes issues de l'immigration, et c'est lié d'abord à la difficulté de la culture ouvrière que j'expliquais tout à l'heure, et deuxièmement aux discriminations. Autrement dit, on peut considérer que le fait qu'une population soit plus fortement touchée par les perturbations mentales serait lié à sa fragilité ou à la violence, à l'ampleur de la violence qu'elle subit, plus forte pour elle que pour d'autres. Considérant que les discriminations constituent une violence supplémentaire par rapport à ceux qui ne sont pas issus de l'immigration, j'en tire donc la conclusion que ça doit se traduire par toutes les conséquences d'une violence plus forte, dont les conséquences psychiatriques.

- « Je voudrais revenir à ce que vous avez dit sur les vagues d'immigration ; que les vagues d'immigration portugaise, italienne sont passées, et que maintenant les vagues maghrébine et africaine ne passent pas. Est-ce que la discrimination causée aux maghrébins et aux africains n'oriente pas les jeunes vers un repli communautaire, ou ils ne se sentent pas acceptés par la communauté française ou la République, tout simplement ? »

J'ai deux éléments de réponse à cela :

1. Chaque fois que l'on aborde la question de la communauté, on a tendance à l'aborder de manière négative : communautarisme, danger communautaire, etc. Je reprendrai la phrase d'un jeune que j'ai interviewé, et qui a été reprise dans une chanson du groupe Zone d'éducation populaire (ZEP), « *heureusement qu'il y a la famille* ». Ça veut dire que quand on ne peut être traité en égaux à l'extérieur, on trouve des espaces dans lesquels on est reconnu, et pas simplement les parents. Attention au discours médiatique sur le repli communautaire : pour une partie des jeunes, qui n'ont plus d'espoir d'avoir une place, qui sont persuadés que de toute façon en tant qu'arabe ou noir tout est joué, ils ont un espace préservé, qui est celui de la communauté. Cela ne veut pas dire qu'il faut leur dire « *enfoncez-vous là-dedans* », mais qu'il n'y a pas que du négatif, qu'il y a une dimension positive qui a permis de tenir pour un certain nombre d'entre eux. Et pour relier à la question précédente, un certain nombre d'entre eux ne sont pas devenus fou aussi parce qu'ils ont trouvé des espaces dans lesquels ils pouvaient exister.



2. Il ne faut pas voiler la réalité, si vous posez la question à plein de jeunes, ils vous diront « *je ne suis pas français* ». Cela offusque le gouvernement, or c'est une réponse à une injonction. Jean-Marie Le Pen le dit explicitement, mais les autres le disent implicitement : « *si tu veux être français, tu ne peux plus être arabe, ou sénégalais* ». En résumé « *si tu veux t'intégrer, il faut oublier ta langue, tes parents, ta culture* ». Cette injonction, contrairement à ce que l'on croit, ne conduit pas à une France unie, mais à l'inverse. Autrement dit, **plus notre "délire intégrationniste" est fort, plus on produira de l'affirmation identitaire**. Quand des supporters ont sifflé la marseillaise, on a renvoyé cette conséquence aux personnes elles-mêmes ; moi je pense que le réflexe, dans le travail social, dans la recherche, doit être de ne jamais prendre les conséquences pour la fin du travail. Les conséquences supposent que l'on en recherche les causes. On siffle la marseillaise, je ne m'indigne pas, c'est un résultat. Qu'est-ce qui a été fait dans la société française pour que l'on produise le sifflement de la marseillaise ?

→ FAIRE CONVERGER LES LUTTES

• « *Je voudrais poser une question au sociologue concernant la lutte contre le sexisme, la lutte contre l'homophobie, ce sont des champs que l'on traite aussi dans les centres sociaux, pour vous c'est quoi ? Parce que vous n'en avez pas du tout parlé.* »



• Comme toutes les discriminations, il faut s'en emparer, mais il faut également faire attention au discours qui consiste à élargir la LCD à tous les champs, pour une raison simple d'efficacité. Vous pourrez retrouver mon positionnement dans un document réalisé avec l'ACSE, et qui s'appelle "classe, race, sexe". Pour moi **les facteurs qui ont une fonction structurelle, au sens de dimension massive en termes**

d'effets sur la société, sont la classe sociale, le sexe et les origines. Cela ne veut pas dire que les autres discriminations ne sont pas importantes, mais qu'en s'attaquant à celles-là, on aura un effet, comme disent les belges, "exemplatif". Quand on s'attaque aux discriminations qui ont le plus de résistance sociale, qui sont structurées en système, les éléments de pratique que l'on aura acquis pourront être élargis à toutes les discriminations. Sinon il risque de nous arriver ce qui arrive aux USA, où la lutte pour les droits civiques a conduit à une législation et des pratiques de lutte contre les discriminations extrêmement importantes : il y a aujourd'hui 62 ou 63 critères de discriminations. C'est-à-dire qu'aujourd'hui une entreprise peut toujours justifier qu'elle n'est pas discriminante, puisqu'elle embauche des gros, des maigres, des gens issus de famille nombreuse, des célibataires, etc. Finalement on ne s'est pas attaqué aux critères qui ont un effet massif sur la société.

La lutte contre le sexisme ou l'homophobie font partie du combat des centres sociaux, mais faisons attention à ne pas éliminer celles qui embêtent le plus, où il y a plus de résistance. En effet, sur certaines discriminations il y a des acquis, qui sont le résultat de luttes antérieures, et sur d'autres non.

On a fait une expérience que je vous invite à faire, pour des gens qui n'étaient pas convaincus de cela, dans des centres sociaux de la région lyonnaise. On a proposé tout simplement de faire 3 débats à 3 semaines d'intervalle.

→ Le premier débat portait sur "**discriminations et handicap**" : la salle du centre social était unanime. Tout le monde disait « *oui, il faut se battre contre les discriminations liées au handicap, il faut qu'on y aille, c'est scandaleux* ».

→ La semaine d'après on a parlé des **discriminations liées au sexe**. Là, première question de la salle : « *vous exagérez un petit peu, il y a quand même des progrès, ça va mieux qu'avant* ». Il y avait un certain nombre de personnes qui se mobilisait mais déjà une certaine lenteur, de la résistance d'une partie de la salle.

→ Enfin, le troisième débat, une semaine après, était sur les **discriminations racistes**. Première question : « *est-ce qu'on est sûr que ça existe, est-ce qu'il y a des chiffres, est-ce qu'ils ne victimisent pas ?* ».

Sur le fond toutes les discriminations se valent : pour quelqu'un qui est rejeté, cela cause les mêmes dégâts quel que soit le critère. C'est pour cela que je pense que dans votre démarche stratégique, il faut vous poser la question : « *dans notre quartier, quelles sont celles qui, en termes de masse et en termes de retard de mobilisation, sont les plus importantes ?* ». Là je pense que vous retombez sur classe, race, sexe.



PARTIE 2 • CINQ APPROCHES DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Illustrations de la Lutte contre les discriminations par des acteurs de 5 centres sociaux franciliens

Des personnes investies dans les projets de LCD dans leur centre social sont venues témoigner de l'action menée devant 5 tables réunissant leurs « pairs » participants à la rencontre.

Ces derniers ont ensuite relevé les points forts et conditions de réussite des actions, individuellement ou collectivement, à partir des trois questions suivantes :

1. Pour chaque action, quel élément particulier me donne envie d'agir ?
2. Quelle action je mettrais en œuvre le plus facilement dans mon centre ? Pourquoi ?
3. Qu'est-ce que j'ai envie de modifier dans ce qui a été présenté ?

Enfin, notre grand témoin Saïd Bouamama a assisté aux présentations et en a tiré également des conditions de réussite.



A • APPROCHE ACTIVITÉS

→ "BIMESTRE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR LA TOLÉRANCE" CENTRE SOCIAL NANGISLUDE • NANGIS (77)

Le centre social Nangislude est implanté en milieu rural, sur une communauté de communes qui regroupe 13000 habitants. La structure se trouve dans le quartier dit sensible de Nangis "la marre aux curés", et a déménagé au mois de juillet 2010 dans un nouveau quartier.

Les activités fonctionnent par bimestres thématiques, le Conseil d'administration fixe les thèmes à traiter en début d'année. Parmi ceux-là, il y avait Discriminations et tolérance.

En préparant ce bimestre, l'équipe s'est rendu compte que la discrimination est une notion un peu floue, que la définir reste difficile. Ils ont donc travaillé dessus et essayé de repérer des situations de discriminations. Mais comme la structure est récente sur le quartier, les gens la connaissent encore peu, ils ne parlaient pas directement de discriminations, alors l'équipe n'a pas remarqué de situations personnelles de discriminations. Le bimestre a donc été construit à partir de situations constatées par l'équipe : la place des femmes dans le quartier, et le fait que les locaux ne soient pas accessibles aux handicapés moteur, alors que c'était prévu. Ils ont travaillé sur la base de ces 2 constats.



En termes d'objectifs, l'équipe n'a pas voulu être trop « ambitieuse », mais plutôt que le centre social soit d'abord repéré comme lieu d'écoute, lieu ressource, et structure relais qui peut orienter les personnes.

L'idée n'était pas de créer de nouvelles activités pour le bimestre, car le centre fonctionne sur ses activités permanentes mais avec des thématiques, pour ne pas déstabiliser les gens et garder des actions pérennes sur l'année. Finalement des actions spécifiques ont été mises en place à la demande des habitants, par ex. pour la journée de la femme des femmes sont venues au centre en disant « nous voulons organiser quelque chose ! ». Cela a été l'occasion de parler des droits des femmes, de la HALDE, etc.

Deux adolescentes, sourdes, sont venues car elles voulaient de parler de la langue des signes. Avec la ludothèque du centre elles ont créé un jeu pour sensibiliser au langage des signes, et des séances ont été organisées avec l'accueil de loisirs du mercredi. Ces deux jeunes filles sont intervenues également sur des activités régulières : l'accueil parents-enfants, où le langage des signes a pu être utilisé par les parents comme une autre manière de communiquer avec leurs enfants, et les mercredis petits déj', au cours desquels il y a eu un bel échange entre les personnes handicapées du foyer l'Abri, ces jeunes filles et les autres habitants.

Concernant le handicap, c'était l'occasion d'appuyer un travail déjà entamé dans les anciens locaux, parce que le centre touchait un public handicapé lors d'activités à l'extérieur, mais ils ne pouvaient pas venir dans les locaux. L'action "parcours handicap" était une mise en situation des personnes valides en fauteuil roulant, elles devaient faire un parcours dans la ville. Les gens qui l'ont fait se sont rendus compte de la difficulté de se déplacer ; ils sont allés ensuite le dire à la Mairie, et la Mairie a mis en place une rampe d'accès au centre social... cela a débloqué rapidement la situation !

Les partenaires ont été la HALDE, la Fédération des centres sociaux, qui sont intervenus lors des ateliers et auprès de l'équipe, des acteurs locaux sur des interventions particulières, par exemple un foyer d'accueil médicalisé, l'Abri, avec lequel l'équipe du centre travaille depuis longtemps. Ce dernier accueille des personnes âgées handicapées mentales et moteurs, qui ont pu venir au centre social pour parler des discriminations dont elles sont l'objet.

L'idée était de parler aussi de tolérance, parce que cela permet d'aborder ensuite les discriminations, c'est une première étape qui semble plus accessible.

Les ateliers / activités sont surtout des lieux de rencontres et de discussions, les animateurs ne sont pas spécialistes de la couture ou du bricolage, c'est un prétexte pour se réunir, c'est plutôt ouvert et chacun apporte ce qu'il sait faire pour le transmettre aux autres. C'est un peu comme les réseaux d'échanges de savoirs. L'important est la vie du groupe, et si ça part sur autre chose ce n'est pas grave, on n'est pas dans le "faire". Ce sont des espaces de parole qui fonctionnent mieux que des groupes de parole formalisés.

CONSTATS DE DÉPART	OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> pas de situations discriminantes constatées directement mais ce n'est pas pour ça qu'il n'y en a pas la discrimination est un terme un peu flou et mal utilisé par la plupart d'entre nous nos locaux ne sont pas accessibles à un public handicapé moteur alors que nous avons déménagé entre autres pour cela nous nous questionnons sur la place des femmes dans le quartier 	<ul style="list-style-type: none"> défendre une des valeurs des centres sociaux prendre en compte de cet axe dans les activités existantes du centre social se faire repérer comme lieu d'écoute poser les bases d'un travail à long terme sur cette thématique mesurer les connaissances de chacun remettre en cause nos propres comportements
PUBLIC VISÉ	PRINCIPAUX PARTENAIRES
<ul style="list-style-type: none"> habitants du territoire partenaires locaux 	<ul style="list-style-type: none"> HALDE fédération des centres sociaux 77 relais assistantes maternelles ludothèques de Seine-et-Marne foyer d'accueil médicalisé l'abri
DÉROULEMENT	OUTILS / SUPPORTS
<ul style="list-style-type: none"> actions de sensibilisation et de lutte contre les discriminations spécifiques : expositions, parcours handicap, concours photo, Journée de la femme... activités permanentes qui ont pris en compte l'axe de la discrimination et de la tolérance : "mercredi pt'it dej partenaire", soirée jeux vidéo, "comptines du monde", "la main à la patte", "jeudi de la bricole", centre de loisirs... formation de toute l'équipe du centre 	<ul style="list-style-type: none"> support visuels (expos, flyers, affiches) jeux, concours photos, échanges avec les habitants
	ÉLÉMENTS DE BILAN
	<ul style="list-style-type: none"> travail à poursuivre en interne, sur nos pratiques volonté d'aller plus loin sur l'approche externe afin d'agir sur les causes, et l'approche par activité pour agir sur les conséquences de la discrimination liée à nos locaux

LES POINTS FORTS DE L'ACTION

- La communication qui permet de s'afficher, s'engager, rendre public
- Le parcours en fauteuil roulant pour des personnes non handicapées
- Le travail en équipe qui apparaît dans toutes les actions du CS
- Le fait d'arriver à sensibiliser les habitants du quartier en les amenant à témoigner pour prendre part au sujet
- La formation de l'équipe

→ "PASSER DE L'INDIVIDUEL AU COLLECTIF"

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DES FOSSÉS JEAN • COLOMBES (92)



Le point d'accès au droit du Centre social et culturel des Fossés Jean à Colombes regroupe plusieurs permanences :

- une permanence généraliste, animée par un avocat,
- une permanence droit des étrangers, pour tout ce qui est lié aux démarches de régularisation, regroupements familial, demandes d'asile, etc.
- une permanence droit du travail, menée par un avocat bénévole,
- une permanence d'écrivain public,
- une permanence droit de la consommation, menée par l'union féminine civique et sociale (UFCS) qui concerne tout ce qui est relève de surendettements, litiges avec la banque, etc.
- une permanence accès à la culture, qui n'est pas juridique mais qui permet aux gens de ne pas venir uniquement pour des problèmes,
- une autre permanence généraliste, animée par la responsable du P.A.D. Tout le monde est accueilli, et la salariée oriente ou répond elle-même en fonction de la demande (ex. écrire un courrier, remplir un formulaire, accompagnement physique...),
- une permanence d'aide aux femmes victimes de violence.

Depuis mars 2010, le centre accueille la permanence de la HALDE les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis du mois. Elle est toujours complète.

Des gens des villes voisines viennent car ils n'ont pas de P.A.D.

Le centre travaille avec une association de psychologues, qui reçoit les personnes qui en ont besoin.

Pour passer de l'individuel au collectif, le centre social essaie d'être le plus proche possible de ce que vivent les habitants. A partir des entretiens individuels, et en fonction de ce qui est récurrent, l'équipe propose **une animation collective : réunion d'information, projection de film, etc.**

Par exemple si plusieurs personnes du quartier sont concernés par les crédits, on va inviter l'UFCS pour parler des risques de surendettement et des démarches possibles pour ceux qui sont en situation de surendettement. L'individuel sert le collectif, et inversement, car quand on assiste à ces réunions, on apprend de l'intervenant, des autres participants, on se rend compte qu'on est pas seul dans sa situation, donc on se permet de poser des questions.

Après l'action d'information, les suites sont variables : permanence collective, groupe de parole...

Sur les discriminations, l'action collective menée depuis plusieurs mois avec la Fédération des centres sociaux a conduit à la **création d'une pièce de théâtre**. Plusieurs centres sociaux ont été impliqués, ainsi qu'une comédienne qui a suivi tous les groupes : l'objectif était de faire parler les gens sur les discriminations, de libérer la parole. Parce qu'il n'est pas facile d'en parler, c'est un sujet qui fait peur aux gens, ils ne savent pas ce que c'est. Ce constat est venu également des permanences : le gens ne savent pas comment définir ce qui leur est arrivé, s'il s'agit de discriminations ou non. Les participants (30 personnes) ont mis en scène différentes situations vécues : au centre social cela a concerné des jeunes de 12 à 15 ans et 3 adultes. Lors de la représentation, l'adhésion des habitants était totale et la salle était pleine. Quand on met en place quelque chose d'accessible, de ludique, ça permet les prises de parole.



CONSTATS DE DÉPART	OBJECTIFS
<p>Demande de conseils et d'informations dans différents domaines:</p> <ul style="list-style-type: none"> • droit de la Famille • droit des étrangers • droit du Travail • droit de la Consommation • violences et discriminations 	<ul style="list-style-type: none"> • écoute et soutien aux usagers • permettre l'accès à l'autonomie • mettre à jour des situations, faciliter l'orientation et la relation avec l'administration • faciliter l'intégration des personnes par une meilleure connaissance des droits • lutter contre les formes de discriminations • promouvoir le lien social et le vivre ensemble • encourager l'implication des habitants • conduire des actions de prévention et de sensibilisation
PUBLIC VISÉ	PRINCIPAUX PARTENAIRES
<ul style="list-style-type: none"> • habitants du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • avocats, juristes • écrivain public • différents intervenants (CIDFF, UFCS, CPAM Escalé, la HALDE...)
DÉROULEMENT	QUELQUES RÉSULTATS
<p>Approche individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • orientation et suivi individualisé • accueil dans les différentes permanences du PAD <p>Approche collective :</p> <ul style="list-style-type: none"> • intervention de différents partenaires extérieurs • mise en place de temps d'informations thématiques (lutte contre les discriminations, Accès au soins, Surendettement, Economie d'Énergie...) 	<ul style="list-style-type: none"> • écoute et soutien • aide à la compréhension et à la rédaction du courrier • accompagnement physique, travail de médiation et de mise en relation avec l'administration les services public et dispositifs...

LES POINTS FORTS DE L'ACTION

- Partir de situations vécues individuellement pour arriver au partage de plusieurs situations
- Faire du droit un outil politique et collectif.
- La commission solidarité : comité d'habitants, agir ensemble
- Le travail de long terme
- Le fait d'avoir un avocat pour les points clés et généraux de la loi

C • APPROCHE INSTITUTIONNELLE

→ "PATCHWORK D'ACTEURS, PATCHWORK D'ACTIONS"

CENTRE SOCIAL CAF LOCHÈRES • SARCELLES (95)

Les villes d'Arnouville, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel ainsi que la communauté d'agglomération Val-de-France sont engagées depuis 2009 dans la mise en œuvre d'un plan intercommunal de prévention et de lutte contre les discriminations aux cotés d'institutions et acteurs associatifs.

Cela s'est traduit par la mise en place d'un groupe de travail articulé autour de la dimension collective de la lutte contre les discriminations (participation des habitants et des publics), approche complémentaire au traitement individuel et juridique des discriminations.



Ce groupe rassemble des structures de proximité et acteurs des domaines de l'accompagnement et de l'intermédiation sociale, de l'intervention socioculturelle et de l'emploi. Il s'est réuni à échéance régulière durant l'année 2010, animé par Saïd Bouamama, sociologue et formateur à l'IFAR, et coordonné par le Pôle de ressources Ville et développement social.

Après une première étape consacrée à des apports sur la notion de discrimination, la construction d'une culture commune sur la thématique et l'identification des enjeux recouverts par la lutte contre les discriminations, le groupe a ouvert des perspectives de travail avec l'ambition de concrétiser des actions et projets collectifs, entre professionnels et habitants.

Un projet intitulé "une action de lutte contre les discriminations raciales et pour l'Égalité réelle" a ainsi été élaboré, afin de porter une démarche volontaire et partenariale de lutte contre les discriminations, visant deux objectifs principaux :

- banaliser la thématique, afin qu'aucun n'échappe à la question des enjeux ;
- développer une stratégie de développement extensif en maximisant le nombre de personnes, afin d'entreprendre des projets collectifs et citoyens associant acteurs et habitants du territoire.

L'ambition est de toucher à la fois les élus, les institutions, les acteurs de proximité, en particulier les associations, centres sociaux, maisons de quartier, MJC, missions locales..., ainsi que les habitants par l'organisation d'un événement dans l'espace public.

1. Création et diffusion d'outils de communication et de sensibilisation

- Écriture d'un "Appel"
- Création de supports visuels d'interpellation (affiches, tracts ...)
- Mise à disposition d'un outil d'objectivation des phénomènes discriminatoires : exposition à partir des travaux du BIT¹
- Mise en valeur des travaux réalisés par la Fédération des centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise : création d'une exposition à partir d'un outil-diaporama
- Constitution d'un livre blanc, afin de reprendre les témoignages, interpellations et opinions des habitants sur le thème. Une préface a été élaborée à partir d'un texte de Victor Hugo

2. Organisation de temps d'animation et de sensibilisation dans les structures de proximité partenaires, tout au long de l'année

- Diffusion de films
- Organisation de débats
- Vernissages et expositions d'œuvres collectives
- Atelier - graph - / Atelier d'écriture / Atelier théâtre / Atelier Danse

3. Organisation d'une formation à la lutte contre les discriminations pour les équipes des structures de proximité du territoire

- Cette formation a été co-animée par un centre social et la fédération des centres sociaux

4. Organisation d'un événement itinérant et fédérateur issu d'un projet collectif et citoyen le samedi 14 mai 2011

Parcours déployé sur 5 villes, avec pour chacune d'entre elles, une structure accueillante permettant la mise en place d'actions de mobilisation, un espace de libre expression sur le sujet a été proposé :

- Théâtre forum
- Expositions
- "Mise en boîte des discrim" - Réalisation d'un recueil de témoignage vidéo afin de réaliser un petit film à diffuser largement
- Théâtre de marionnettes
- Graph
- Animations de rue

Dans le cadre spécifique du renouvellement du projet social du centre social CAF des Lochères, un questionnaire concernant la lutte contre les discriminations a été élaboré et diffusé pour alimenter la partie **diagnostic du projet social**. Au final, un des axes d'intervention du nouveau projet social est explicitement formulé et structuré autour de la lutte contre les discriminations.

CONSTATS DE DÉPART	OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> • le traitement juridique n'est pas suffisant pour agir sur le systémique • la compréhension des phénomènes est un préalable indispensable • volonté d'un groupe de travail d'agir collectivement 	<ul style="list-style-type: none"> • créer et mettre à disposition des supports d'affichage sur le territoire • étendre les démarches de formation - qualification au plus grand nombre • organiser une initiative publique locale dans des lieux centraux
PUBLIC VISÉ	PRINCIPAUX PARTENAIRES
<ul style="list-style-type: none"> • habitants du territoire • élus locaux • institutions • acteurs de proximité (MJC, Maisons de quartier, missions locales...) 	<ul style="list-style-type: none"> • deux centres sociaux • cinq municipalités • espace emploi du Val de France • associations Ensemble, Accueil et culture, AFASE, Appel service, Relais Aide et Amitié • collectif Fusion • mission locale Val d'Oise Est
DÉROULEMENT	OUTILS / SUPPORTS
<ul style="list-style-type: none"> • construction d'une culture commune • élaboration d'un projet commun • projections et débats • ateliers artistiques et expositions • théâtre forum, vidéomaton à la Mairie • animations de rue 	<ul style="list-style-type: none"> • appel citoyen • exposition • affiche • ...

LES POINTS FORTS DE L'ACTION

- La conscientisation des habitants par l'idée de vouloir "banaliser"
- L'adhésion d'un grand nombre de partenaires
- La mutualisation des énergies de chacun tout en gardant l'autonomie de l'action
- L'élaboration d'un plan de lutte institutionnel permet une prise de position et de décision politique
- La construction d'une culture commune par la formation des acteurs du territoire

¹ En 2007, le Bureau International du Travail a produit une étude sur les discriminations à raison de l'origine dans les embauches en France. Cette étude révélait, notamment, que près de 4 fois sur 5, un candidat à l'embauche d'origine hexagonale ancienne était préféré à un candidat d'origine maghrébine ou noire africaine.

D • APPROCHE COLLECTIVE PROJET

→ "DE BOUCHE À OREILLE"

CENTRE SOCIAL BALZAC • VITRY-SUR-SEINE (94)

De manière informelle, les questions de discriminations ressortaient régulièrement des discussions avec les habitant-e-s.

Au sein de l'équipe les salariés se sont interrogés sur leur propres pratiques et les éventuelles discriminations qu'elles pouvaient impliquer. Il existait des sentiments un peu confus qui faisaient penser que beaucoup de gens pouvaient vivre des discriminations mais l'équipe n'était pas outillée et formée pour répondre aux attentes et aux interrogations.

Le centre social a donc sollicité la fédération des centres sociaux du Val-de-Marne pour faire un point sur les pratiques du centre social et les discriminations.

• Temps de sensibilisation

Deux journées animées par la fédération ont mobilisé l'équipe sur la nécessité de travailler avec les habitants sur les discriminations.

En effet le travail a interpellé la position de chacun car les membres de l'équipe du centre social, dans leur pratique, peuvent aussi avoir des attitudes discriminantes. Si elles ne sont pas volontaires et qu'elles ne témoignent en rien de mauvaises intentions, elles s'apparentent néanmoins à des discriminations.

Il est donc difficile pour une équipe qui s'inscrit dans la démarche de lutte contre les discriminations, de se rendre compte qu'elle peut aussi en générer.

Dès lors, si l'on veut travailler sur les discriminations avec les habitants, il faut que l'équipe en son sein, réfléchisse à son fonctionnement et change sa manière de travailler.

• Temps de libre-expression avec un groupe de femmes autour du support radio

Un travail a alors été engagé avec l'association STAR "Les périphériques vous parlent", collectif d'expression.

L'idée était de rassembler des femmes autour du support radio pour parler des discriminations. Les femmes ont été ciblées car au sein du centre social c'est un public très dynamique et qui se mobilise rapidement.

Le support radio est intéressant car il permet plus de liberté de parole que la caméra. Très vite les langues se sont déliées, les participantes ont partagé des situations qu'elles, leurs enfants, ou leurs entourages ont vécu et qu'elles identifient comme discriminations.

Le produit de ce travail a été diffusé à la radio (France Info), et les élus ayant écouté l'émission ont appelé le centre social pour le féliciter de ce travail.

Au vu de l'importance du sujet, les discriminations ont fait partie intégrante du projet du centre afin de le travailler au quotidien.

• La lutte contre les discriminations devient un axe du projet social du CS

Lors du diagnostic réalisé dans le cadre du réagrement, la question des discriminations est aussi apparue, avec les partenaires, les habitants, les jeunes, les enfants.

La lutte contre les discriminations a donc été inscrite comme un axe du projet social du centre.

S'est ensuite posée la question de la récolte des éléments d'informations et du type d'actions à mettre en place.



• Séance de théâtre forum ouverte à tous

Le théâtre - forum est une manière intéressante pour permettre à chacun de s'exprimer et traiter de manière ludique un sujet sérieux.

Une soirée théâtre-forum a donc été organisée avec la compagnie NAJE, à laquelle ont participé des habitants du quartier mais aussi des personnes venue d'une MJC de Seine-et-Marne.

Si l'équipe avait des appréhensions quand à la pertinence du théâtre-forum (crainte que les gens ne participent pas, notamment les personnes qui ne maîtrisent pas la langue), en fait tout le monde s'est senti à l'aise et les gens ont participé.

La diversité du public a permis de dégager des idées complètement différentes. Les interventions des personnes sur la scène et les vives réactions du public ont mis en évidence que le sujet des discriminations est un sujet poignant, qui touche les gens.

• Temps de paroles sur les discriminations

Après avoir laissé reposer un peu les esprits, le centre social et la FD ont de nouveau invité les habitants (ceux qui avaient participé ou assisté à la séance de théâtre-forum mais aussi les autres) à venir parler, raconter, apporter, s'enrichir... et aller vers la création d'un réseau d'habitants.

On s'est aperçus que le théâtre forum a fait naître des échanges, il a permis de nommer des situations : auparavant les gens n'identifiaient pas forcément les discriminations comme tel. La séance a mis en évidence qu'il y avait une tendance à accepter les situations, notamment à cause du sentiment d'impuissance («de toutes façons on ne peut pas porter plainte»).

• Et maintenant?

La nécessité de continuer à travailler sur les discriminations est évidente pour l'équipe.

Il faut que cette question soit intégrée dans tous les secteurs du centre social, intégrée par toute l'équipe, et que l'on arrive à faire changer des choses.

Le quartier Balzac connaît actuellement une opération de renouvellement urbain, il se transforme, et la question du logement arrive et fait apparaître des attitudes discriminantes (par ex. un répartition des habitants selon les origines).

La question doit alors être traitée largement auprès des habitants, qui eux-mêmes adoptent des discours discriminants entre eux.

L'équipe estime que ce n'est qu'en partant des habitants, en les motivant, en lançant une dynamique sur les quartiers qu'on peut faire bouger les choses. Les élus sont aussi là pour ça.

CONSTATS DE DÉPART	OBJECTIFS
Les questions de discriminations ressortaient régulièrement des discussions avec les habitant-e-s. Il existait des sentiments un peu confus qui faisaient penser que beaucoup de gens pouvaient vivre des discriminations mais nous-mêmes, équipe, n'étions pas outillé et formé pour répondre aux attentes et aux interrogations.	<ul style="list-style-type: none"> inscrire la lutte contre les discriminations comme un axe de notre projet social s'emparer de la question avec les habitant-e-s, l'équipe et les partenaires améliorer la situation du territoire
PUBLIC VISÉ	OUTILS / SUPPORTS
<ul style="list-style-type: none"> habitants du territoire partenaires locaux 	<ul style="list-style-type: none"> atelier radio théâtre forum
DÉROULEMENT	QUELQUES RÉSULTATS
<ul style="list-style-type: none"> formation de l'équipe sensibilisation des habitants recueil de témoignages mobilisation des partenaires à partir du recueil 	<ul style="list-style-type: none"> habitant-e-s sensibilisé-e-s et impliqué-e-s la lutte contre les discriminations constitue un réel axe de notre projet, porté par l'équipe partenaires en voie d'être mobilisés

LES POINTS FORTS DE L'ACTION

- La pérennisation du projet
- Les discriminations au cœur du projet du centre social
- La formation des professionnels sous l'angle d'analyse des pratiques : en quoi sommes-nous discriminant ?
- Le théâtre forum : il permet d'exprimer ce que chacun ressent et d'identifier ce qu'est une discrimination.
- Outils et supports : les interactions entre professionnels et habitants

E • APPROCHE COLLECTIVE CITOYENNE

→ "ATELIERS DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS AU LYCÉE"

CILDA - COLLECTIF D'INFORMATION ET DE LUTTE DISCRIMIN'ACTION • BLANC-MESNIL (93)

• Naissance du collectif

Le collectif est né en 2007, suite à un cycle de formations organisé par le centre social la Maison des Tilleuls auprès des professionnels et des habitants du Blanc-Mesnil.

À l'issue de ces sensibilisations, réparties pendant environ un an et demi, la volonté de continuer à travailler sur les questions de discriminations a été exprimée tant par les habitants que par les professionnels. Convaincus de la nécessité d'agir ensemble, ils ont décidé de constituer un collectif mixte.

Très rapidement, le CILDA s'est doté d'outils.

• Outils de sensibilisation

Le CILDA s'est d'abord tourné vers l'utilisation du théâtre-forum. Les membres du collectif se sont formés à la technique du théâtre-forum, ont écrit et joué des scènes à partir d'exemples tirés des vécus de chacun. Cet outil a permis d'aller à la rencontre des habitants, de tout âge, pour les interpeller, les faire réagir et les sensibiliser.

Le CILDA a ensuite réalisé un film, ciblant cette fois son action plutôt à destination des institutions. L'objectif était de faire entendre leur parole auprès des professionnels pour interroger les postures et les manières d'agir au quotidien auprès des publics et voir comment faire évoluer les pratiques.



• Une première action auprès de jeunes

Le CILDA a ensuite choisi de porter son action en direction des jeunes. En effet, bien que les jeunes qui fréquentent le centre social fassent état de discriminations dans leur quotidien, dans leur recherche d'emploi etc., le CILDA n'arrivaient pas à les toucher et les mobiliser dans le cadre de ses actions.

En 2010, 4 ateliers ont été mis en place à la Maison des Tilleuls, et 7 jeunes de 15 à 23 ans y ont participé :

- Le premier atelier a permis de libérer la parole des jeunes grâce à la technique du photolangage.
- Le deuxième atelier, de nature plus politique, s'est centré sur l'historique des mécanismes de création de discrimination, l'analyse du fonctionnement des structures de la République etc. Cet atelier assez complexe a été perçu comme trop scolaire par les plus jeunes.
- Le troisième atelier, animé par une juriste, s'est appuyé sur des cas concrets pour apprendre à repérer ce qui relève de la discrimination et ce qui n'en relève pas pour pouvoir envisager les pistes d'action possibles. Cet atelier a très bien fonctionné.
- Le dernier atelier a permis de dresser le bilan de l'action. Un constat de semi-échec a été fait sur la difficulté de mobilisation des plus jeunes, avec la nécessité de développer un autre mode de communication. En revanche, les plus âgés étaient assidus et 3 jeunes de 20 à 23 ans sont devenus membres du CILDA.

Ces ateliers ont permis de libérer la parole notamment pour les adolescents qui ont particulièrement mis en avant le poids des discriminations liés aux contrôles de police (contrôles au faciès). Cette expérience s'est également révélée positive en termes de lien social, permettant à certains jeunes de prendre pied dans le quartier, de découvrir le centre social...

• L'action au lycée

Suite à cette expérience, en 2011, l'idée est née de la prolonger en mettant en place des ateliers au sein de l'un des lycées de la ville. Deux des jeunes ayant participé aux ateliers de la Maison des Tilleuls étaient scolarisés au lycée professionnel Jean Moulin, ce qui a facilité la mobilisation des élèves et des enseignants. Par ailleurs, un partenariat était déjà engagé entre le CILDA et le lycée sur d'autres actions et l'équipe éducative avait déjà été sensibilisée, par le passé, par le biais du théâtre-forum. Pour le CILDA, il était important de s'inscrire dans une vraie logique de partenariat avec les enseignants, fondée sur la co-construction de l'action, et non dans une logique de prestation de service avec intervention clé en main.

Ces ateliers ont été organisés de manière un peu différente afin de prendre en compte les critiques exprimées à l'issue des premiers ateliers, notamment, une utilisation accrue de la vidéo pour rendre les séances plus dynamiques.

À l'issue de ces ateliers, les jeunes ont fait part de leur envie de continuer à travailler cette question par le biais du théâtre forum et d'ateliers écriture hip-hop.

L'objectif est d'arriver à ce que les jeunes puissent s'emparer des connaissances qui leur sont transmises et se les approprier, de façon à pouvoir ensuite les utiliser dans un cadre privé, professionnel, etc. Ces ateliers sont un point de départ, un outil pour déclencher une dynamique chez les jeunes et les mettre à leur tour en position d'acteurs de la lutte contre les discriminations.

Des pistes de partenariat sont aussi envisagées avec la Mission locale et un lycée d'enseignement général.

CONSTATS DE DÉPART	OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> • adolescents et jeunes adultes nous font part de leur expérience des discriminations • implication d'habitants dans le CILDA mais des formes de mobilisation parfois en décalage vis à vis des adolescents et jeunes adultes • difficulté à toucher le public lycéen hors de son lieu d'études 	<ul style="list-style-type: none"> • permettre à des adolescent-e-s de s'exprimer sur les discriminations • leur permettre d'anticiper des situations de discrimination en étant outillé pour y faire face • faire reconnaître une situation discriminatoire mais aussi user du droit dans un argumentaire • développer l'implication des jeunes dans des actions de lutte contre les discriminations
PUBLIC VISÉ	PRINCIPAUX PARTENAIRES
<ul style="list-style-type: none"> • élèves du lycée professionnel Jean Moulin 	<ul style="list-style-type: none"> • les membres du CILDA • Olivier Noël, sociologue • Buldo John, rappeur • un professeur du lycée
OUTILS / SUPPORTS	
<ul style="list-style-type: none"> • théâtre-forum • photo-langage • documentaires vidéo 	
DÉROULEMENT	ÉLÉMENTS DE BILAN
<ul style="list-style-type: none"> • une séance de théâtre-forum • cinq ateliers au cours desquels les participants s'expriment sur les discriminations à partir d'un photo-langage puis de différents documents vidéos qui partent des préoccupations exprimées • deux ateliers d'écriture hip-hop 	<ul style="list-style-type: none"> • intérêt des adolescents pour les questions traitées • volonté de s'impliquer de la part des lycéens • besoin de démarrer ces ateliers en début d'année scolaire afin de laisser plus de temps à la construction d'éventuelles actions impulsées par les jeunes

LES POINTS FORTS DE L'ACTION

- La forme du collectif : association d'habitants et de professionnels
- Initier les jeunes à la lutte contre les discriminations
- La forme des ateliers (photo langage, théâtre, documentaire vidéo, écriture) : des outils qui parlent aux adolescents
- Le travail avec l'Education nationale est bénéfique pour le sérieux de l'action
- Le positionnement professionnel et individuel face aux discriminations

CONCLUSION

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

- Former les équipes, réunir différents professionnels pour débattre
- Sensibiliser équipes d'animation, politiques et publics
- Avoir des intervenants qualifiés et un positionnement de la structure
- Avoir un portage politique de chaque institution, du moins au plus haut niveau d'encadrement
- Se donner le temps
- Construire un partenariat concerté et consensuel
- Mobiliser les habitants en partant des situations vécues
- Être sûr que les outils sont appropriés au public
- Parfois il faut mettre en place des moyens détournés pour libérer la parole
- Passer par le diagnostic

→ EXTRAIT DE LA SYNTHÈSE DE SAÏD BOUAMAMA :

« L'une des dimensions qui m'a semblé essentielle est tirée de l'expérience où il était demandé aux élu-e-s de se mettre dans des fauteuils roulants au centre social, se mettre à la place des handicapé-e-s. Quand ils se sont aperçus qu'eux-mêmes étaient embêtés pour entrer dans le centre social en fauteuil roulant, ils se sont alors dit qu'effectivement un aménagement était nécessaire.

On ne peut pas comprendre les discriminations si ceux qui les vivent ne sont pas mis en situation de pouvoir parler, témoigner, dénoncer, pour la simple raison qu'ils savent mieux que nous, malgré nos formations, ce que c'est de vivre la discrimination. Ils ont ce que l'on appelle une expertise d'usage. Il faut toujours s'interroger, dans nos projets, sur **la place des premiers concernés**. Cette notion est valable pour tout type d'actions, de projets à l'égard des milieux populaires.

Une intervenante mettait l'accent sur le fait que pour s'inscrire dans la durée, il fallait **banaliser**, c'est-à-dire que tous les acteurs d'un territoire doivent être impliqués dans les débats et la lutte contre les discriminations. Ce qui veut dire qu'au collège, au lycée, partout, ce thème est tellement mis en avant que l'on sort d'un portage par une seule personne pour avoir au moins un représentant de chaque institution dans le projet.

La dernière chose est la question du **portage politique**. La LCD n'est pas une lutte technique qui ferait qu'un animateur seul puisse se dire « *je vais faire une action de lutte contre les discriminations* ». Il peut la faire mais si ça marche et qu'elle pose des questions gênantes, s'il n'y a pas eu de débats préalables avec les élu-e-s, on va vous reprocher de ne pas les avoir consultés, ils diront que ce n'est pas la priorité.

On peut décrire la pratique d'un acte social autour de trois niveaux : la dimension politique (le Conseil d'administration), la pratique pédagogique auprès des habitants et dans l'entre-deux la pratique politico-pédagogique (directeurs, animateurs...). **S'il n'y a pas de lien entre les trois, les actions ne durent pas.** »



→ EXTRAIT DE LA SYNTHÈSE DE SAÏD BOUAMAMA (SUITE) :

« Quand on m'a appelé pour venir aujourd'hui, j'ai d'abord dit « si c'est encore pour une formation, je ne viens pas » parce que j'estimais que j'étais déjà venu suffisamment, et on m'a rassuré sur le fait qu'il y avait une démarche, à la fois de contenu mais aussi de pratique.

Je voudrais vous féliciter sur le passage à la pratique, et aussi la richesse de vos expériences, il y a plein de choses dans tout ce que j'ai entendu. (...)

Vous êtes en avance sur d'autres acteurs. Vous avez une longueur d'avance, et il faut vous demander comment faire reconnaître cette légitimité.

La lutte contre les discriminations peut être un bon outil pour légitimer cette fonction du centre social : acteur du développement social.

POUR CONCLURE, VOICI QUELQUES POINTS DE PRUDENCE POUR L'AVENIR :

- 1. Bien cibler ce que l'on travaille.** Quand on lutte contre les discriminations on peut très vite dévier car c'est tellement lié à d'autres sujets : le vivre ensemble, la santé, le racisme. La LCD c'est la lutte contre les pratiques qui mettent en œuvre le racisme. On peut discriminer sans être raciste, et inversement.
- 2. Produire une culture commune** de l'équipe, qualifier. Pour tous ceux qui ne sont pas encore engagés dans la lutte contre les discriminations, cette étape est vraiment incontournable. Il faut d'abord qu'au sein de l'équipe il y ait eu du débat et que l'on ait clarifié ce qu'on met derrière les mots pour commencer à travailler.
- 3. Libérer la parole.** Cela permet de ne pas sous-estimer les discriminations, d'avoir des éléments précis de la part des premiers concernés.
- 4. Faire intervenir des personnes qualifiées.** Par exemple lorsque l'on fait appel à une animation de théâtre-forum, les animateurs doivent être au clair sur les discriminations.
- 5. Faire de la lutte contre les discriminations un axe d'intervention au sein du projet,** et non une action. La LCD actualise les valeurs de l'éducation populaire : vivre ensemble sur une base égalitaire, constituer des lieux où les plus dominés peuvent prendre la parole.
- 6. Définir des objectifs réalistes.** On voit parfois que l'objectif d'actions est de changer les mentalités des personnes discriminantes... cela ne peut pas être un objectif réalisable par un centre social à moyen terme. C'est en changeant les pratiques que les mentalités autour vont se transformer, et non l'inverse. C'est quand on aura pris l'habitude d'aborder cette question là au sein du centre social, d'entendre les premiers concernés, que les mentalités évolueront. »

→ EVALUATION DE LA JOURNÉE

Avec cette rencontre, nous souhaitons d'une part maintenir la mobilisation du réseau autour de ce sujet. Cette rencontre qui a réuni 120 personnes représentant 39 centres sociaux et 19 structures partenaires est une des plus importantes rencontres régionales du réseau. Cela montre l'intérêt des centres sociaux pour la question.

Certaines personnes présentes le 17 mai ont par la suite contacté leur fédération pour un soutien, un prêt d'outils ou une mise en lien avec un autre centre social ayant déjà mené une action de sensibilisation... la mise en réseau et en dynamique continuent !

D'autre part, l'enjeu était d'apporter outils et connaissances aux participants, qu'ils soient déjà sensibilisés à la question ou non. Les stands ludiques et l'intervention de Saïd Bouamama ont été relevés comme les moments phares de la journée.

Il nous semble intéressant de vous faire remonter l'expression des participants à cette journée.

Il y a eu beaucoup de regards positifs et de remerciements de leur part : des prises de conscience pour certains, pour d'autres des envies d'agir. Des pistes d'amélioration se dessinent qui nous permettront d'aller plus loin à la prochaine rencontre régionale.

• Les points forts

- L'intervention de Saïd Bouamama, les apports personnels et le fait qu'il bouscule les pratiques.
« *L'approche sociologique m'a permis d'enrichir ma vision du sujet* »
- Les outils présentés dans les espaces ressources, notamment les jeux
« *La diversité des supports et la possibilité d'échanger apportent outils et méthodes de travail* »
- Les actions des 5 centres sociaux présentées et le fait que cela valorise les centres
« *Présenter le fruit de son travail à d'autres professionnels et avoir un retour attentif et positif est une très belle récompense du travail accompli* »
- Autres éléments : l'ambiance de la journée, l'équilibre de la journée, notamment entre théorie / pratique, le rythme dynamique

• Les points faibles

- L'après-midi (atelier façon speed dating) : trop court, frustrant, manque d'animation des tables, manque de temps de débat autour des actions présentées, et d'approfondissement
- La salle : problème de sonorisation
- Le repas

• Les propositions d'amélioration

- Formaliser les échanges entre les participants : prévoir des badges, un temps d'inclusion, ou un temps de débat en groupe plus important
- Présenter des actions plus en lien avec le thème de la journée
- Ouvrir plus largement qu'au réseau des centres sociaux

La meilleure connaissance du phénomène et l'envie d'aller plus loin qui se dégagent des questionnaires renforcent l'articulation entre les projets des centres sociaux franciliens et le projet régional.

Les fédérations entendent par la suite renforcer leurs actions pour :

- accompagner les centres sociaux franciliens dans la réalisation de projets de lutte contre les discriminations, par des séances de sensibilisation, de recueil de témoignages, d'analyse de pratiques
- valoriser les actions menées
- qualifier et outiller les équipes

La commission régionale LCD.

GLOSSAIRE DES SIGLES

ACSE : Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances

BIT : Bureau international du travail. C'est le secrétariat général de l'Organisation internationale du travail (OIT), agence de l'Organisation des nations unies (ONU) chargée d'élaborer et de superviser les normes internationales du travail, et de promouvoir un travail décent dans le monde. Le BIT publie des rapports sur l'état du droit et des conditions de travail dans le monde.

BAFA : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animation

CAF : Caisse d'allocations familiales

FASILD : Fonds d'action sociale pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (devenu ensuite l'ACSé)

HALDE : Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, aujourd'hui devenue la Mission Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité au sein du Défenseur des droits

LCD : Lutte contre les discriminations

MRAP : Mouvement pour l'amitié entre les peuples

ONZUS : Observatoire des zones urbaines sensibles

PAD : Point d'accès au droit

LISTE DES PARTICIPANTS, PAR STRUCTURE

STRUCTURE	NOM	PRENOM	DEPARTEMENT
Alternatives FM	SCIFO	Katia	IDF
APJC - Pavillons ss Bois	TITTI	Nombo	Seine-Saint-Denis
Asso Aquarel - Pontoise	BODARD	Marc	Val d'Oise
Asso Ensemble - Sarcelles	SOUMARE	Souley	Val d'Oise
Association Pédagodroit - Le Perreux	PIGAL	Bénédicte	Val-de-Marne
Bureau d'information jeunesse - Maisons Alfort	PINTO	Karine	Val-de-Marne
Centre social Agora - Persan	KOUIDI	Nabil	Val d'Oise
Centre social Asphalte - Villeneuve St Georges	TOURE	Founé	Val-de-Marne
Centre social Balzac - Vitry	AFQIR	Keltoum	Val-de-Marne
Centre social Balzac - Vitry	CARDA	Priscille	Val-de-Marne
Centre social Balzac - Vitry	KREBS	Catherine	Val-de-Marne
Centre social Balzac - Vitry	MALINA	Anne Marie	Val-de-Marne
Centre social Balzac - Vitry	BENALI	Mohamed	Val-de-Marne
Centre social Balzac - Vitry	CHIBOUB	Forgua	Val-de-Marne
Centre social Balzac - Vitry	ZEGHDOUDI	Khoukha	Val-de-Marne
Centre social Esperanto - Montreuil	DOUCOURE	Kadjidia	Seine-Saint-Denis
Centre social Etincelles - Paris 20 ^e	CARRERE	Caroline	Paris
Centre social Fossés Jean - Colombes	OURHZIF	Aïcha	Hauts-de-Seine
Centre social intercommunal de l'Oly	IDIRI	Sonia	Essonne
Centre social Kremlin-Bicêtre	GRIMAUD	Dominique	Val-de-Marne
Centre social La Fontaine - Brétigny-sur-Orge	QUERIO	Katia	Essonne
Centre social Lochères - Sarcelles	DESHAIES	Yann	Val d'Oise
Centre social Lochères - Sarcelles	DIARRA SOUKOUNA	Bintou	Val d'Oise
Centre social Lochères - Sarcelles	ATELANN	Esther	Val d'Oise
Centre social Nangislude	BOURLHOMME	Katheleen	Seine-et-Marne

STRUCTURE	NOM	PRENOM	DEPARTEMENT
Centre social OCM Ceasil	HOUSSIN	Jean-Paul	Paris
Centre social OCM Ceasil	NOLLEAU	Monique	Paris
Centre social OCM Ceasil	RACAPE	Isabelle	Paris
Centre social OCM Ceasil	OUADAH	Hafida	Paris
Centre social Petits prés sablières - Créteil	IBAO	Doris	Val-de-Marne
Centre social Petits prés sablières - Créteil	SERRADJ	Saïd	Val-de-Marne
Centre social Solidarité roquette	CAYOT	Elodie	Paris
Centre social St Exupery - Montgeron	DOUIS	Jessica	Essonne
Centre social St Exupery - Montgeron	HUREL	Ludovic	Essonne
Centre socioculturel AVARA	BENTAALA	Kamel	Val-de-Marne
Centre socioculturel Kennedy - Créteil	DARNIS AGUETTAN	Christine	Val-de-Marne
Centre socioculturel La Soucoupe	CHENON	Mathieu	Yvelines
Centre socioculturel Les Louvrais	LEWATE	Willy	Val d'Oise
CFCS IDF	MIGOT	Caroline	Yvelines
CFCS IDF	SILVE	Clémence	IDF
CILDA - Blanc Mesnil	ANTENOR HABALAL	Mallory	Seine-Saint-Denis
CILDA - Blanc Mesnil	DURRIEU	Sandra	Seine-Saint-Denis
Conseil général 94	DECAT	Monique	Val-de-Marne
Conseil général 94	RICARD	Blandine	Val-de-Marne
DDCS 94	GUILLOU	Anaïs	Val-de-Marne
DDCS 94	LE CROLLER	Sandra	Val-de-Marne
DDCS 94	SIMON	Robert	Val-de-Marne
Délégué du préfet à Vitry	BIZOT	Anne-Catherine	Val-de-Marne
Délégué du préfet Clichy	DUFRENE	Nicolas	Seine-Saint-Denis
Directrice de la démocratie et des actions citoyennes - Ivry	GIRAULT	Martine	Val-de-Marne
DRJSCS	FOFANA	Oumarou	IDF
Espace Ardennes	KHIRAT	Faouzi	Paris
Espace Ardennes	RIOU	Emilie	Paris
Espace G.Philippe - Ivry	CHAMBAZ	Anne Laure	Val-de-Marne
Espace G.Philippe - Ivry	VASLOT	Veronique	Val-de-Marne
Espace Hubertine Auclert	FLIH	Nahla	Seine-et-Marne
Espace Hubertine Auclert	MESLEM	Linda	Seine-et-Marne
Espace Hubertine Auclert	MONNOT	Jonathan	Seine-et-Marne
Espace Hubertine Auclert	NOEL	Laetitia	Seine-et-Marne
Espace Hubertine Auclert	PERRET	Corinne	Seine-et-Marne
Espace Hubertine Auclert	TRUMEAU	Rejane	Seine-et-Marne
Espace Langevin - Choisy	MALAGNOUX	Muriel	Val-de-Marne
Espace socioculturel C.Delbo	FAHARI	Nejma	Seine-et-Marne
Espace socioculturel C.Delbo	SCHOEN	Eric	Seine-et-Marne
Fédération des cs 75	GOUAILLE	Jean-Pierre	Paris
Fédération des cs 77	PETERSEN	Raymond	Seine-et-Marne
Fédération des cs 77	RAHON	François	Seine-et-Marne
Fédération des cs 77	SAADA	Aurore	Seine-et-Marne
Fédération des cs 78	TURPIN	Amélie	Yvelines
Fédération des cs 92	NADEAU	Philippe	Hauts-de-Seine
Fédération des cs 92	NOEL	Madely	Hauts-de-Seine
Fédération des cs 93	DURU	Marie-Chantal	Seine-Saint-Denis

STRUCTURE	NOM	PRENOM	DEPARTEMENT
Fédération des cs 93	FABART	Nathalie	Seine-Saint-Denis
Fédération des cs 93	MENILLET	Vincent	Seine-Saint-Denis
Fédération des cs 94	RONOT	Frantz	Val-de-Marne
Fédération des cs 95	LAQUER	Nour Eddine	Val d'Oise
Fédération des cs 95	LEQUEN	Guy	Val d'Oise
Fédérations des cs 91- 94	GABILY	Fanny	Essonne
Fédérations des cs 91- 94	MARTINON	Thomas	Essonne
Fédérations des cs 91- 94	MORELLI	Corinne	Val-de-Marne
IFAR	BOUAMAMA	Saïd	Hors IDF
Justice et ville - Creteil	BOUNOUA	Yasmine	Val-de-Marne
La 20è Chaise	BERNARD	Christel	Paris
L'envol - Arnouville	BARBOU	Jonathan	Val d'Oise
L'envol - Arnouville	BERGUERAND	Benoit	Val d'Oise
L'envol - Arnouville	MBARKI	Salah	Val d'Oise
L'envol - Arnouville	TOUGNON	Stevens	Val d'Oise
Les arts en boule	DELBAERE	Nicolas	Seine-et-Marne
Les arts en boule	RANNOU	Mathieu	Seine-et-Marne
Les portes du midi - Vitry	LE DOEUFF	Aura	Val-de-Marne
Les portes du midi - Vitry	SEIGNEURIN	Edwige	Val-de-Marne
Maison de quartier Monmousseau Ivry	MENSAH	Adje	Val-de-Marne
Maison de quartier Monmousseau Ivry	DABO	Moussa	Val-de-Marne
Maison de quartier Monmousseau Ivry	CHOUAF	Yahya	Val-de-Marne
Maison de quartier Monmousseau Ivry	VAN DEN BOSSHE	Delphine	Val-de-Marne
Maison de quartier Monmousseau Ivry	CHANNORY	Fatima	Val-de-Marne
Maison des solidarités - Arcueil	IBRI	Stéphanie	Val-de-Marne
Maison des tilleuls - Blanc Mesnil	BEAUVILLAIN	Sophie	Seine-Saint-Denis
Maison des tilleuls - Blanc Mesnil	BELLAHA	Naima	Seine-Saint-Denis
Maison des tilleuls - Blanc Mesnil	CANZILLON	Olivier	Seine-Saint-Denis
Maison des tilleuls - Blanc Mesnil	KADI	Nadia	Seine-Saint-Denis
Maison des tilleuls - Blanc Mesnil	MEDDOUR	Zouina	Seine-Saint-Denis
Maison des tilleuls - Blanc Mesnil	POQUET	Jean Loup	Seine-Saint-Denis
Maison pour tous Berty Albrecht - Aubervilliers	ALHOFF	Marion	Seine-Saint-Denis
Maison pour tous Berty Albrecht - Aubervilliers	BOLLINOIS	Béatrice	Seine-Saint-Denis
Office municipal de la culture - Maisons Alfort	RODRIGUES	Pirine	Val-de-Marne
Relais 59	ZANOUN	Nora	Paris
Responsable service vie des quartiers - Ivry	RENAULT	Hélène	Val-de-Marne
Scop Accolades	COTTET	Jean-Marc	Hors IDF
STAR Les périphériques vous parlent	GUEREMY	Catherine	Paris
URMIS	AZZAZ	Nadia	Paris
Ville d'Ivry - Chargée de mission PEL	FRANCES ROLLAND	Julie	Val-de-Marne
Ville d'Ivry - CMPP	LABATE	Patricia	Val-de-Marne
Ville d'Ivry - CMPP	ZAROUNI	Fatia	Val-de-Marne
Ville d'Ivry - Direction générale adjointe	AMAR	Muriel	Val-de-Marne
Ville d'Ivry - 1er adjoint au Maire	BOUYSSOU	Philippe	Val-de-Marne
Ville d'Ivry - Maire adjointe à la jeunesse	PETER	Severine	Val-de-Marne
Ville de Trappes	VIDALENC	Richard	Yvelines
	MAHROUG	Boussad	Val-de-Marne

